

# Etude des rapports d'étape des projets tiers temps

## 2018





## Sommaire

<b>Les dossiers des projets tiers temps</b>	p. 5
Les rubriques	p. 5
Le renseignement des rubriques	p. 6
<b>Panorama des projets tiers temps</b>	p. 7
La typologie des projets tiers temps	p. 7
Les entrées des projets	p. 7
La répartition géographique	p. 8
Les réponses aux thématiques des appels à projet	p. 9
La diversité des projets	p. 10
Les objectifs des projets	p. 19
L'ampleur des projets	p. 19
Les orientations des projets	p. 19
Les objectifs managériaux	p. 20
Les objectifs territoriaux	p. 20
Les objectifs pédagogiques	p. 21
Les objectifs pour l'exploitation agricole	p. 21
Les moyens de fonctionnement	p. 23
Les porteurs-euses de projets	p. 23
Le management des projets	p. 23
Les moyens financiers	p. 24
Le nombre d'établissements	p. 25
Le nombre de centres constitutifs impliqués	p. 25
Les apprenants-es	p. 25
<b>Les projets tiers temps dans les territoires</b>	p. 27
Répartition des projets tiers temps dans les différents territoires	p. 27
Place des partenaires et des établissements dans les projets tiers temps	p. 29
Les types de partenariats	p. 30
Les partenariats en fonction du type de projet	p. 30
Les partenariats en fonction du type de territoire	p. 31
L'implication des partenaires	p. 33
Les programmes et plans nationaux, DNA	p. 34
Les programmes européens	p. 35
Les relations entre partenaires et apprenants-es	p. 35
Le transfert des livrables	P. 36
Au regard des territoires	p. 37
Au regard des types de projets	p. 38
Les réalisations des apprenants-es	p. 38
<b>Dynamique des projets tiers temps et leurs perspectives</b>	p. 40
Le déroulement des projets	p. 40
Les leviers et les freins	p. 41
Les perspectives	p. 42
<b>Remarques et préconisations</b>	p. 43
<b>Sigles</b>	p. 45
<b>Annexe</b>	p. 47



Ce document résulte de la lecture des dossiers (dossiers d'intention, candidatures et rapports d'étape) des projets tiers temps en cours en juin 2018.

La première partie examine la façon dont les rubriques des rapports sont renseignées sur le site [www.adt.educagri.fr](http://www.adt.educagri.fr).

La seconde partie présente les projets et leurs contenus en apportant quelques chiffres dans la limite de la forme imposée.

La troisième partie développe le thème du séminaire de regroupement de décembre 2018 et replace les projets tiers temps au regard des types de territoires et de leurs dynamiques.

Le déroulement des projets et leur perspective sont reportés dans la quatrième partie.

Mis en place en 2007, le dispositif tiers temps répond aux missions locales d'animation et de développement des territoires. Les établissements retenus dans ce dispositif bénéficient d'une décharge équivalente à un tiers temps d'enseignement pour animer un projet territorial pendant trois ans. Depuis l'origine, les projets ont évolué intégrant chaque année les nouvelles directives ministérielles. La transition agro-écologique est maintenant au cœur du dispositif qui compte aussi depuis 2013 des projets culturels, Coop inter et éducatifs.



Les données présentées dans ce document sont limitées par la qualité de précision des dossiers et des rapports intermédiaires, et donc par l'interprétation qui peut en être faite.

# Les dossiers des projets tiers temps

## Les rubriques

Cette première partie analyse les dossiers saisis chaque année sur le site [www.adt.educagri.fr](http://www.adt.educagri.fr) par les chargés de projet. Les rapports par leur nature propre, ne peuvent pas rendre compte à eux seuls d'une réalité d'investissement humain et d'organisation parfois complexe. Les informations sont regroupées dans les rubriques suivantes :

### 1. Actions

- Actions prévues réalisées ou en cours
- Actions non prévues réalisées
- Actions restant à réaliser

### 2. Impacts

- Articulation et impact sur la pédagogie et le développement de formations.
- Pluridisciplinarité ou transdisciplinarité mise en place par la démarche de projet.
- Impact de la démarche de projet sur l'élaboration de savoirs outils.
- Réactions des apprenants et implication vis-à-vis des démarches de projet.
- Les compétences en jeu pour les apprenants par rapport à leur implication dans le projet
- Part du ou des référentiel traité à partir des démarches du projet
- Impact sur le territoire et effets sur l'innovation
- Impact de la démarche du projet sur l'organisation collective et les collaborations inter-centres.

### 3. Gouvernance

- Partenaires impliqués et modalités de travail en commun
- Fonctionnement de l'équipe projet et du pilotage

### 4. Fonctionnement et perspectives

- Avancées ou difficultés rencontrées, informations importantes concernant le déroulement de l'action
- Perspectives pour le projet, après le Tiers Temps
- Renseignement des indicateurs d'évaluation

### 5. Dépenses-recettes

- Bilan des dépenses du fonctionnement de l'animation Tiers Temps
- Bilan des recettes du fonctionnement de l'animation Tiers Temps

### 6. Résumé grand public

En juin 2018, 77 dossiers sont en ligne sur le site ADT.

en 2017 : 27 dossiers (27 étudiés)

en 2016 : 29 dossiers (28 étudiés car un rapport n'a pas été rendu malgré les rappels)

en 2015 : 20 dossiers (19 étudiés car un projet a été abandonné)

en 2014 : 1 dossier prolongé d'un an

Un projet de 2016 a été suspendu, mais le rapport a bien été rempli.

L'analyse porte donc, selon l'indicateur étudié, sur les 77 dossiers rédigés ou sur les 75 rapports intermédiaires.



## Le renseignement des rubriques

Le renseignement des rubriques est en général très satisfaisant.

Comme en 2016, il est de 94%. La rubrique la plus souvent laissée vide est celle des recettes (67%).

Les lettres de mission sont plus souvent jointes au dossier. Au moment de la lecture des rapports en juin 2018, 86 % des lettres de missions sont associées au projet rédigé, alors qu'en 2016, il en manquait 40 %.

93% des chefs d'établissement et 81% des DRAAF ont validé les rapports d'étape de juin 2018.

- La réorganisation des rubriques avec une suite plus logique a facilité la lecture et l'interprétabilité des contenus. Toutefois, il est proposé pour l'année suivante de travailler sur l'harmonisation des dossiers de candidatures et des rapports d'étape. Cela entraînera des modifications profondes de la forme et de l'organisation des dossiers en ligne.
- La diminution du nombre de rubriques laissées vides est à poursuivre. « Néant » est une réponse compréhensible, alors que vide, la rubrique ne peut être traitée.

Les renseignements des rubriques des rapports sont très hétérogènes.

Trois rapports trop généraux ont laissé le lecteur sur sa faim et ne lui permettent pas d'appréhender convenablement l'avancée du projet. Certains recherchent l'exhaustivité, d'autres développent quelques éléments principaux. Une description factuelle ou le ressenti font aussi une différence entre les rapports.

C'est parfois le recoupement des informations de plusieurs rubriques qui permet de comprendre et d'analyser les données.

- Même si la façon d'apporter des informations reste normalement hétérogène (niveau de précision sur le déroulement, l'implication ou les résultats, les commentaires apportés, etc.), la compréhension des projets uniquement à la lecture des rapports s'est améliorée. La déclinaison des sigles est à poursuivre. L'implication des partenaires et les apprentissages sont à approfondir. Les rubriques budgétaires sont à travailler.

Les rapports d'étape dans leur ensemble mettent bien en évidence l'équilibre des projets entre pédagogie et territoire et font ressortir les dynamiques qu'ils entraînent au sein des établissements. Quelques manques laissent apparaître des difficultés même si elles ne sont pas clairement décrites.

Les rapports donnent à l'administration un retour sur les actions et sur l'importance des projets ADT pour les établissements et les territoires. Elle peut ainsi avoir un regard sur le dispositif et les moyens mis en œuvre dans ce cadre.



# Panorama des projets tiers temps

Cette partie étudie, à partir des rapports d'étape, la typologie des projets tiers temps à travers leurs thématiques, sujets traités et les objectifs. Elle présente aussi les porteurs de projets et les moyens de fonctionnement.



*Les étudiants de BTS DRAC de St Paul de La Réunion et les lycéens sud africains : un projet international*

## La typologie des projets tiers temps

### Les entrées des projets

Les projets sont classés selon cinq entrées caractéristiques (une seule entrée possible) : technique, territoriale, coopération internationale, culturelle et éducative (figure 1).

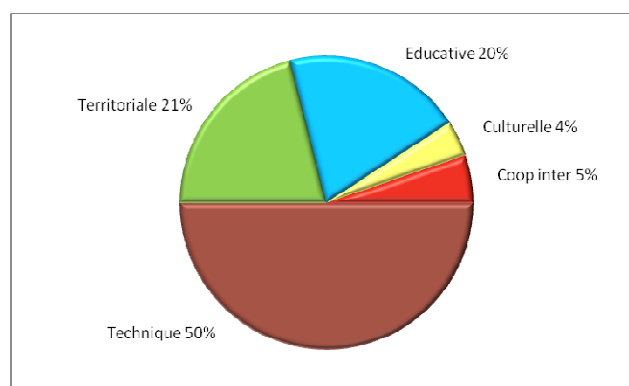
Nous entendons par « entrée technique » les projets d'exploitations agricoles (EA) et d'ateliers technologiques (AT) d'expérimentations, de création d'ateliers, d'installation de matériel, de recherche, de modification de pratiques... Cela ne veut pas dire qu'ils n'ont pas de dimensions territoriales, pédagogiques ou expérimentales. Ce sont les plus nombreux puisqu'ils représentent 50% des projets.

Les projets classés sous « l'entrée territoriale » (21%) correspondent à la création de filière locale, des animations de réseaux locaux ou régionaux.

Les projets de coopération internationale (5%) concernent la recherche de partenaires à l'étranger, le management et les mobilités.

Les projets « éducatifs » (20%) travaillent sur des problèmes que rencontrent des apprenants (dys, décrochage scolaire, violence, handicap...) et sur l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD), soit au niveau de l'établissement soit pour une mise en réseau de plusieurs établissements

L'entrée culturelle rassemble des projets permettant aux apprenants de pratiquer ou de participer à des événements artistiques et culturels, de les mettre en valeur ou en cohérence territoriale.



*Figure 1 : Répartition des projets tiers temps en cours en juin 2018 par leur entrée thématique*



## La répartition géographique

La répartition des projets est assurée selon une première sélection du SRFD-DRAAF au sein de chaque région puis par le comité de sélection national. Sur l'année 2017-2018, seules, la région Ile-de-France et la Martinique n'ont pas de projets tiers temps. Certains projets sont propres à leur établissement alors que d'autres ont une envergure régionale. Certains ont comme objectif d'harmoniser des actions au niveau des nouvelles régions.

### Les établissements porteurs de projets ADT

Juin 2018

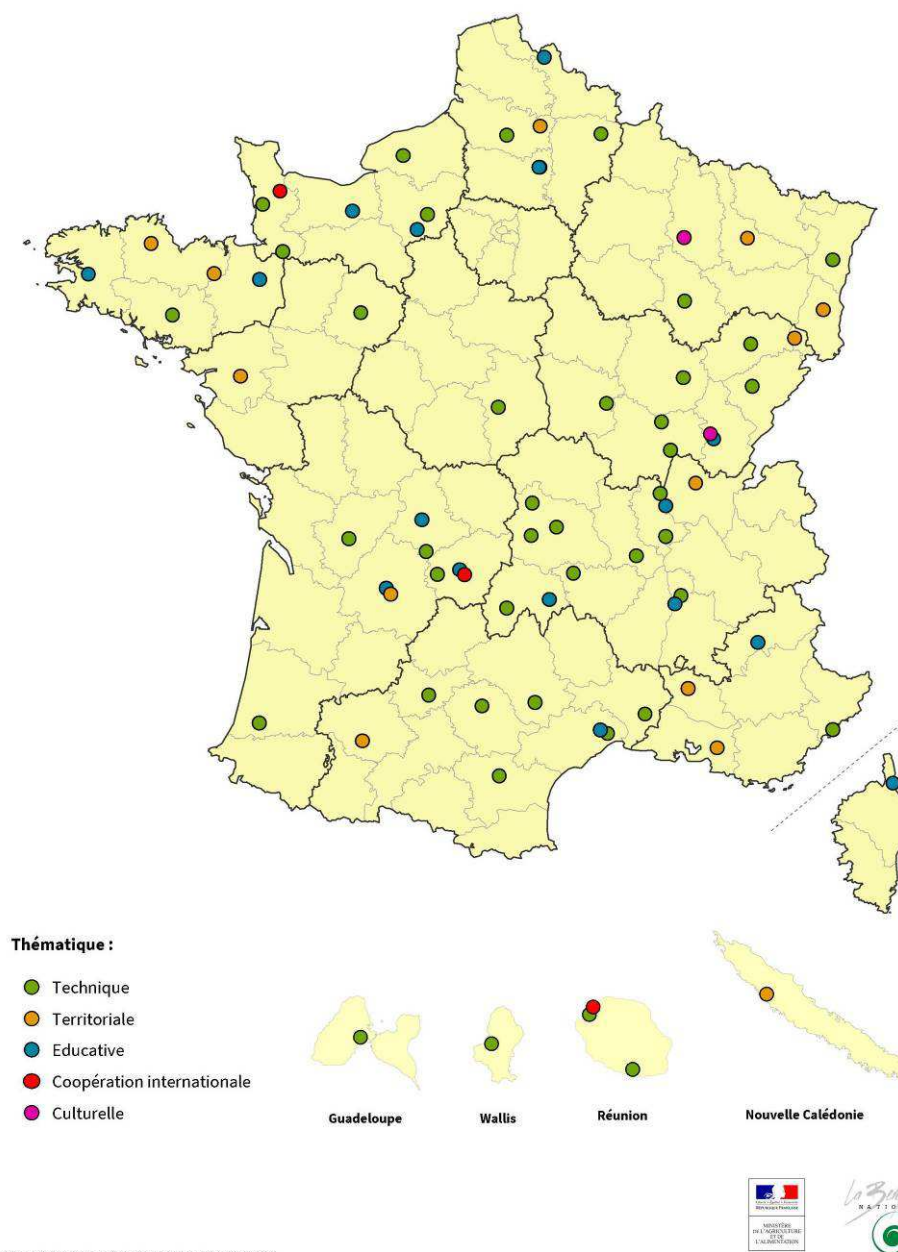


Figure 2 : Répartition géographique des projets tiers temps en cours en juin 2018 en fonction de l'entrée thématique (carte réalisée par Jean-Xavier Saint-Guily, chargé de mission CEZ-Bergerie nationale).



## Les réponses aux thématiques des appels à projet

La note de service d'appels à projets tiers temps identifie chaque année les thèmes phares correspondant aux grands objectifs déclinés au niveau ministériel et les objectifs clés du dispositif Animation et Développement des territoires. Les projets doivent rentrer dans une des thématiques divisées en principales ou secondaires. Depuis 2016, les thématiques sont callées sur la base de données ELENA. Les projets étudiés cette année entrent donc dans deux listes différentes (liste 2015 et liste 2016).

Thématiques principales et secondaires des appels à projet 2015, 2016, 2017	% des projets correspondant aux thématiques principales et secondaires	
Agriculture et agro-écologie	30 %	
Déclinaison des programmes d'action du projet agro-écologique pour la France		
Ecophyto action 14	2 %	
Ecophyto action 16		
Certification haute valeur environnementale en agriculture	1 %	
Agriculture biologique	1 %	
Biodiversité Apiforme	1 %	
Biodiversité Biodifor	0	
Biodiversité Biodivéa	1 %	
Actions liées à l'énergie	0	
Gestion de l'eau	2 %	
Gestion et protection de l'eau		
Gestion et protection de la forêt	0	
Agenda 21	0	
Commercialisation et circuits courts	3 %	
Diversification-installation en agriculture	3 %	
Développement local et péri-urbain	11 %	
Développement des territoires		
Coopération internationale	2 %	
Machinisme et agro-équipement	3 %	
Viticulture et œnologie	2 %	
Horticulture et paysage	3 %	
Aquaculture	1 %	
Insertion professionnelle	6 %	17%
Insertion scolaire sociale et professionnelle		
Lutte contre le décrochage scolaire	4 %	
Lutte contre les violences et les discriminations	3 %	
Egalité des chances	1 %	
Estime de soi/compétences psychosociales	3 %	
Art et culture	2 %	
Valorisation des compétences acquises hors du cadre formel	1%	
Education au développement durable	5 %	
Déclinaison de la convention « Alimentation, Agri-Culture » au niveau régional	0	
Programme national pour l'alimentation	3 %	5%
Agroalimentaire et alimentation	2 %	

Tableau1 : Liste des thématiques principales et secondaires des appels à projets et pourcentage des réponses

« Agriculture et agro-écologie » et « Déclinaison des programmes d'action du projet agro-écologique pour la France » sont les deux thématiques principales (30 %). Ensuite viennent les thématiques de développement territorial, local et péri-urbain (11%) puis d'insertion scolaire, sociale et professionnelle (6%) puis d'éducation au développement durable (5%). Regroupées entre elles, les thématiques éducatives représentent 17% des projets. Ces thématiques sont déclinées en fonction des entrées en annexe page 49.

En réalité, les thématiques principales et secondaires surtout si elles sont transversales, ne reflètent pas toute la diversité des objets d'études. C'est pourquoi, une classification par thèmes plus précis est proposée.



## La diversité des projets

Un même projet peut aborder plusieurs thèmes. C'est pourquoi, ils sont rassemblés en dix grands thèmes (*Figure 3*) et sous-thèmes (*Figures de 4 à 13*). Comme toute classification, celle-ci est basée sur des partis-pris. Ceux-ci ont été définis entre plusieurs personnes : chargés de mission et animateurs réseaux.

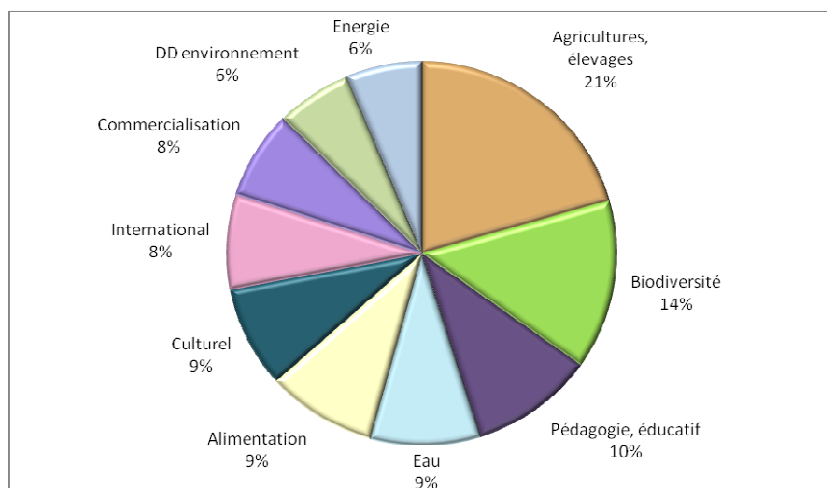


Figure 3 : Diversité des projets en cours en juin 2018 en fonction de dix grands thèmes principaux

## Agricultures, élevages

L'agro-écologie fait l'objet de nombreuses expérimentations dans les exploitations agricoles et prennent des formes variées.

Détail des objets d'étude du thème Agricultures, élevages :

**Sols** : Conservation des sols, non labour, inter-cultures, cultures sous couvert

**Certifications, labellisation** : AB, Iso 14001, Plante bleue, Plantes locales

**Gestion** : outils d'aide à la décision, de management, de comptabilité : gestion, diagnostic, cartographie, projet d'exploitation

**Élevage** : Expérimentation conduite d'élevage, bien être animal, bâtiment, etc.

**Herbe** : Valorisation de l'herbe, pâturage, pastoralisme, fourrage

**Diminution des intrants** : Ecophyto, Ecoantibio

**Agroforesterie** intra parcellaire, haies

**Agroéquipement** : Agriculture connectée, auto-construction, Fablab, robotique et drones

**Aide à l'installation**, espace test, diversification par production de niche

**Valorisation de productions non alimentaires** (animales ou végétales dans l'habitat, cosmétique, etc.)

**Foncier** : Agriculture de proximité, agriculture urbaine ou périurbaine, agriculture sur petite surface, micro foncier agricole

**Permaculture**

**Génétique**

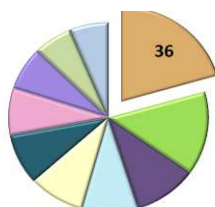
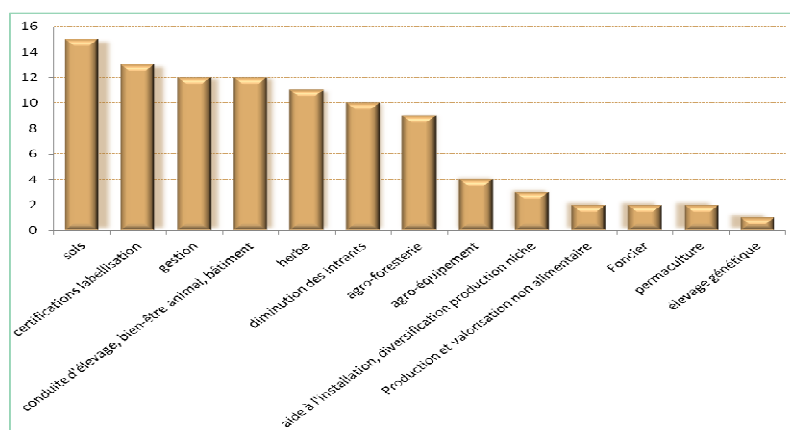


Figure 4 : Nombre de projets abordant des objets d'étude du thème d'Agricultures, élevages





Etudiant sur un chantier d'agroforesterie – EPLEFPA Saint Affrique

Les expérimentations du travail du sol concernent presque la moitié des projets ayant une entrée technique. La labellisation, les outils de gestion et la conduite des élevages sont aussi souvent abordés. La valorisation de l'herbe en pâturage ou fourrage, la diminution des intrants et l'agroforesterie sont des actions testées dans les exploitations agricoles. Les projets avec une entrée technique peuvent aussi répondre à des enjeux très locaux par exemple fonciers.

## Biodiversité

Détail des objets d'étude du thème Biodiversité :

**Ecologie du paysage** : Infrastructures agro-écologiques, MAE, corridors écologiques, Trame bleue, trame verte

**Inventaires, diagnostics**

**Plantes locales** : Cueillette, production de plantes locales, semences paysannes, collection conservatoire

**Apiculture**

**Dispositifs** : Apiform, Biodivea, OAB

**Auxiliaires** : Elevage ou lâcher d'auxiliaires

Elevage de **raças à petits effectifs**



Concours international des jeunes apiculteurs  
– EPLEFPA de Nérac

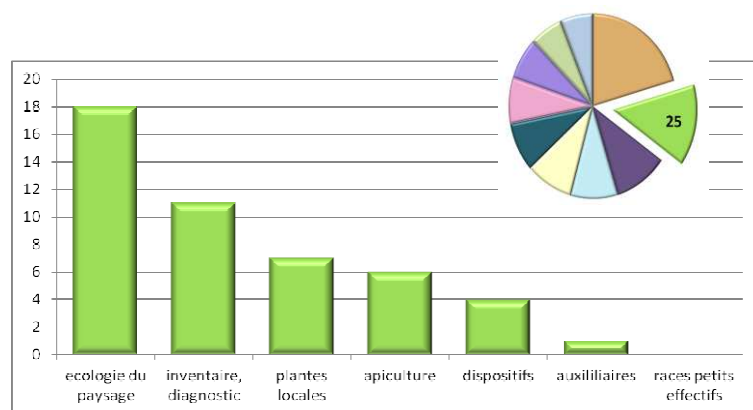


Figure 5 : Nombre de projets abordant des objets d'étude du thème biodiversité

Les projets d'aménagements du paysage influençant la biodiversité représentent environ trois quart des projets de biodiversité. Les apprenants sont impliqués dans les inventaires et diagnostics de biodiversité dans la moitié des projets.

## Pédagogie, éducation

Détail des objets d'étude du thème Pédagogie, éducation :

### Climat scolaire et éducation à la citoyenneté

Lutte contre le décrochage scolaire ; Citoyenneté ; Valorisation des élèves ; Confiance en soi ; Insertion professionnelle ; Lutte contre les violences et les discriminations ; Continuum de formation de lycée à BTS ;

**Développement de moyens, méthodes** : Evaluation des besoins ; Livret de compétences ; Classe inversée ; Travail collaboratif ; Learning lab ; LEA (lieux d'éducation adapté) ; TIC : Aide aux devoirs ; Parcours brut ; Jeux sérieux ; MOOC ; Badge numérique, Internat d'excellence, etc.

**Initiatives novatrices pédagogiques** : Pepieta ; Interroger les pratiques pédagogiques ; Echanges de pratiques ; Formation des enseignants ; Connaissance des dispositifs réglementaires et des professionnels ; Sensibilisation des parents

**Handicap** : Sensibilisation au handicap ; Evaluation, diagnostic ; Orthothérapie, zoothérapie ; Art thérapie

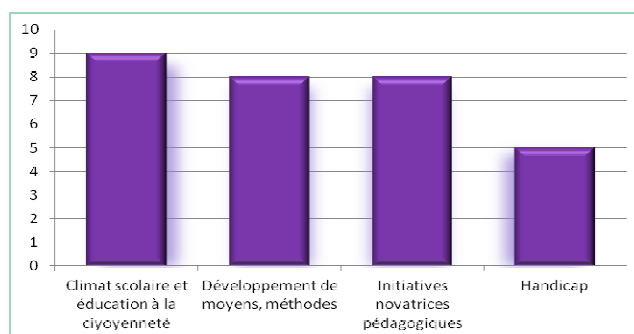


Figure 6 : Nombre de projets abordant des objets d'étude du thème éducatif



Approche éducative individualisée. EPLEFPA de Brives Voutezac

La moitié des projets Pédagogie Education portent sur le climat scolaire et l'éducation à la citoyenneté.

Presque autant développent des moyens et méthodes éducatives ou font appels à des initiatives novatrices pédagogiques. Bien sur, les projets peuvent développer ces trois aspects. Cinq projets développent des actions autour du handicap.

## Eau



Réseau hydraulique – EPLEFPA de Vienne

Détail des objets d'étude du thème Eau :

Lutte contre les **pollutions**, gestion des effluents

**Eau et sol** : Drainage, irrigation, arrosage, lutte contre l'érosion (non labour, cultures intermédiaires)

**Protection** des milieux humides, trame bleue

**Gestion** de l'eau en élevage (bétail), abreuvement, aménagement

**Economies** d'eau en production ou transformation

**Gestion** de l'eau en aquaculture : pisciculture, aquariologie, etc.

Plateforme technologique hydraulique

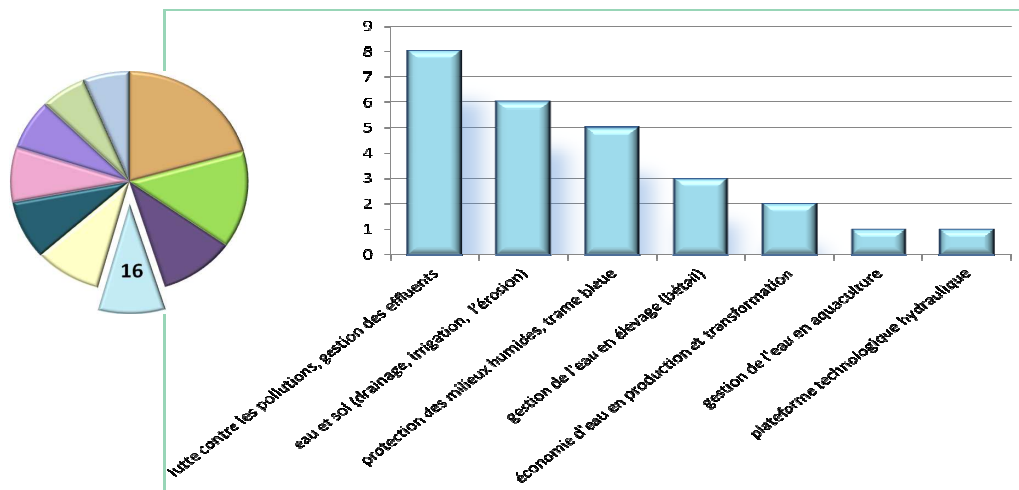


Figure 7 : Nombre de projets abordant des objets d'étude des thèmes liés à l'eau

La moitié des projets agro-écologiques sur l'eau, même si ce n'est pas une thématique principale, traite la question des pollutions de l'eau et la gestion des effluents ; devant les problématiques liées au sol et à la protection des milieux humides.

## Alimentation

Détail des objets d'étude du thème Alimentation :

### Transformation

Transformation valorisation de produits alimentaires  
 Caractérisation de produits par Haute valeur ajoutée  
 Etude de process  
 Signes de qualité, label, certification, etc.  
 Association producteur consommateur  
 Évolution ou nouvel atelier alimentaire, halle agro-alimentaire  
 Labo analyse sensorielle  
 Atelier d'insertion  
 Partenariat avec l'Industrie agro-alimentaire

### Education à l'alimentation

Lutte contre le gaspillage alimentaire  
 Education au goût  
 Choix alimentaire  
 Patrimoine alimentaire, terroir  
 Partenariat avec un lycée hôtelier

### Systèmes Alimentaires Locaux et Durable

PAT (Projet alimentaire territorial)  
 Plateforme d'approvisionnement  
 Jardin partagé

Les circuits de vente des produits alimentaires sont développés sous le thème Commercialisation.

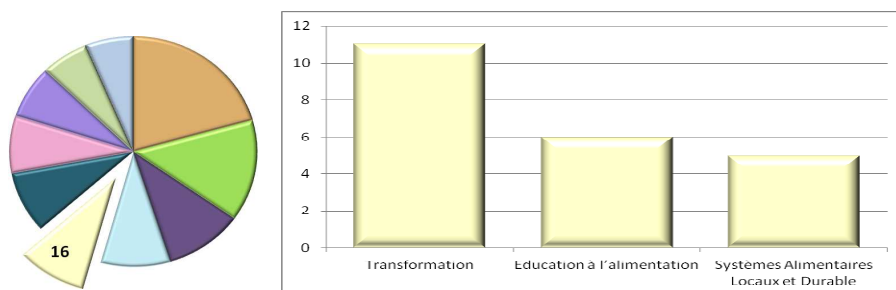


Figure 8 : Nombre de projets abordant des objets d'étude du thème de l'alimentation

L'alimentation est avant tout abordé sous l'angle de la transformation et spécifiquement par les ateliers agro alimentaires des établissements. Ils impliquent des élèves ou développent des prestations à la carte pour des agriculteurs de la région. L'éducation à l'alimentation est abordée avec l'aide de la restauration scolaire du lycée mais elle peut prendre aussi des dimensions territoriales en sensibilisant le grand public. Les systèmes alimentaires locaux et durables sont peu mobilisés.







BTS STA dans la halle technologique de l'EPLEFPA de Nancy Pixécourt

## Action culturelle

Détail des objets d'étude du thème action culturelle :

**Agri-tourisme** : Travail autour de l'agri-tourisme et de la valorisation du territoire, accueil du grand public, sentier d'interprétation, circuits touristiques

**Education au développement durable** : lutte contre le gaspillage, semaine DD, Agenda 21, Eco-école ou Eco-lycée

**Dispositifs** : Jumelage, Résidence d'artiste, Animation d'un réseau culturel, animation, coordination d'actions culturelles

**Actions sociales** : animation d'ateliers intergénérationnels, accueil petite enfance, personnes en insertion, jardin partagé

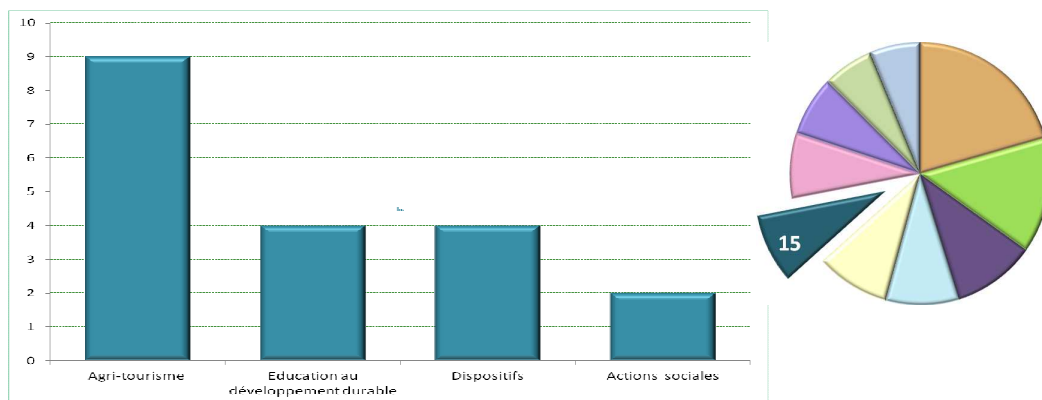


Figure 9 : Nombre de projets abordant des objets d'étude des thèmes culturels

Plus de la moitié des projets ayant une action principale ou modeste par rapport à la thématique culturelle abordent l'agri-tourisme ou l'accueil du public (grand public ou scolaire) pour valoriser le territoire, des produits ou l'agro-écologie : visite de la ferme, réalisation de film, animation de stand dans des salons, installation pérenne comme une route touristique. Un quart fait de l'éducation à l'environnement et au développement durable et un quart des actions artistiques, culturelles. Les apprenants sont impliqués dans des projets sociaux dans deux projets.



Les membres du réseau culturel Grand Est partagent leurs expériences



## Coop-inter

Détail des objets d'étude du thème Coop-inter :

### Projets de mobilités

Mobilité internationale collective ou individuelle des apprenants ou du personnel  
Voyage d'étude, stages à l'étranger, accueil de classes

### Projets d'organisation, d'intégration d'un dispositif

Développement d'un réseau, création d'un consortium, gestion des projets de mobilité, soutien linguistique  
création d'une base de données, d'un catalogue de lieu d'accueil de stage, certification européenne Living Lab

**Projets à dimension internationale** Projets sur thématiques diverses avec une dimension internationale (création de formation, développement local, transfert technologique)

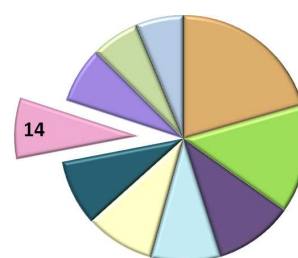
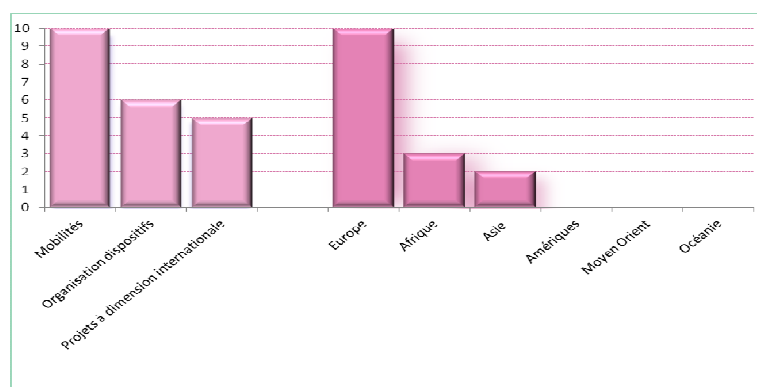
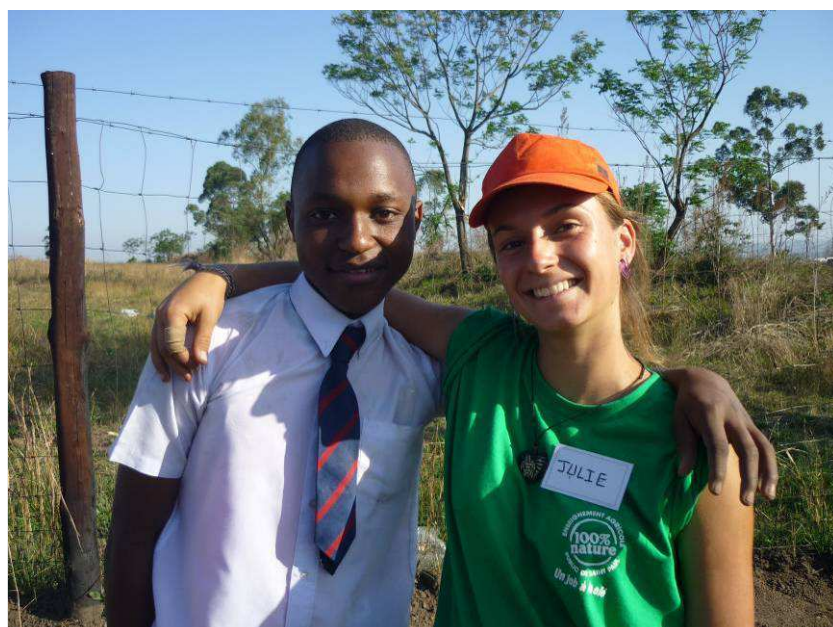


Figure 10 : Nombre de projets à dimension internationale ou de coop-inter

Dix projets sur quatorze organisent des mobilités entrantes ou sortantes. Six tiers temps ont une grosse part de management et de mise en réseau alors que cinq projets ont une thématique principale autre mais avec une dimension internationale. La mobilité se fait principalement en Europe.



Projet international de l'EPEFPA de Saint-Paul de La Réunion en Afrique du Sud

## Commercialisation

Détail des objets d'étude du thème Commercialisation :

**Circuit court et/ou local** : Marché de producteurs, point de vente collectif, boutique à la ferme, circuit court, approvisionnement local

**Mini entreprise, boutique école** : création ou développement

**Promotion et étude de marché** : Promotion de produits alimentaires, étude de marché

**Produits non alimentaires** : commercialisation de fibres végétales ou animales

**Economie solidaire**

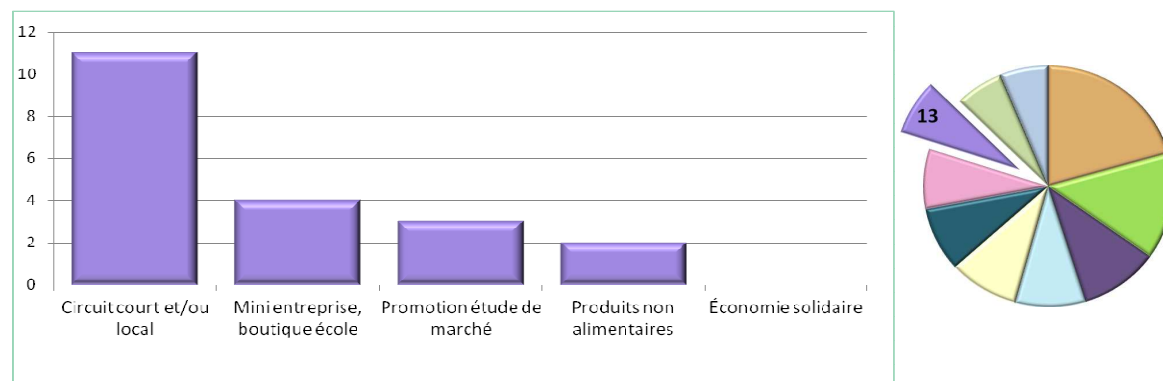


Figure 11 : Nombre de projets abordant des objets d'étude de commercialisation de produits

Presque tous les projets de commercialisation ont pour objectif de développer la vente de produits alimentaires en circuit court et ou de proximité. Les magasins se développent au niveau des exploitations agricoles des établissements en lien avec les ateliers technologiques de transformation. Ils répondent à une demande sociale de circuits courts et/ou un objectif d'amélioration de leur rentabilité. Dans quatre projets, ces magasins sont gérés par les apprenants. Trois projets valorisent des nouveaux produits élaborés dans les halles de transformation. Deux projets valorisent de la laine ou du lin produits sur les exploitations des EPLEFPA.



Boutique de l'EPLFPA de Rouffach-Wintzenheim

## Développement durable

Détail des objets d'étude du thème Développement durable :

**Déchets :** Gestion des déchets d'élevage, déchets de cantine, déchets agricoles (plastiques, ...), des déchets organiques (tontes, taille), compostage,

**Dispositifs développement durable :** PNADD, Pôle d'excellence rural, certification HVE, Agenda 21

**Changement climatique**

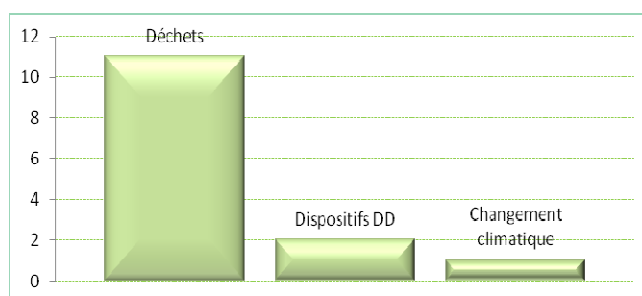
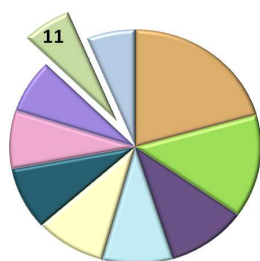


Figure 12 : Nombre de projets abordant des objets d'étude du thème de développement durable

La question du développement durable étant très transversale, il a été fait le choix d'y regrouper des actions n'entrant pas dans d'autres catégories, avec principalement la gestion des déchets et les dispositifs de développement durable. Même si elle peut être sous-jacente, la question du changement climatique n'a été relevé clairement que dans un seul dossier.



BTS GPN en voyage d'étude dans un parc naturel allemand dans le cadre d'un projet d'éducation au développement durable – EPLEPPA de Nancy Pixérécourt

## Energie

Détail des objets d'étude du thème Energie :

### Production d'énergie :

*Cultures biomasses :* énergétiques ou lignocellulosiques, biocarburant (bioéthanol, biodiesel), agrocarburant, chimie verte

*Agro-matériaux* pour le bâtiment, éco-matériaux, éco-construction

*Méthanisation*, biogaz, hydrogène

*Bois énergie*, haie, usage de BRF (Bois Raméal Fragmenté), en litière pour l'élevage, plan de gestion, chaufferie biomasse bois, bois plaquette

*Eolien*

*Solaire* photovoltaïque et thermique

**Diagnostic énergétique / Bilan carbone :**

Diagnostic énergétique Dia'Terre ; bilan carbone, bilan énergétique EGES, bilan PLANETE, diagnostic énergie-climat ACCT (AgriClimateChange Tool), autodiagnostic énergie/gaz à effet de serre, étude des consommations d'énergie des ateliers, diagnostic CAP'2ER, banc d'essai moteur, projet Carbon Dairy, projet Beef carbon

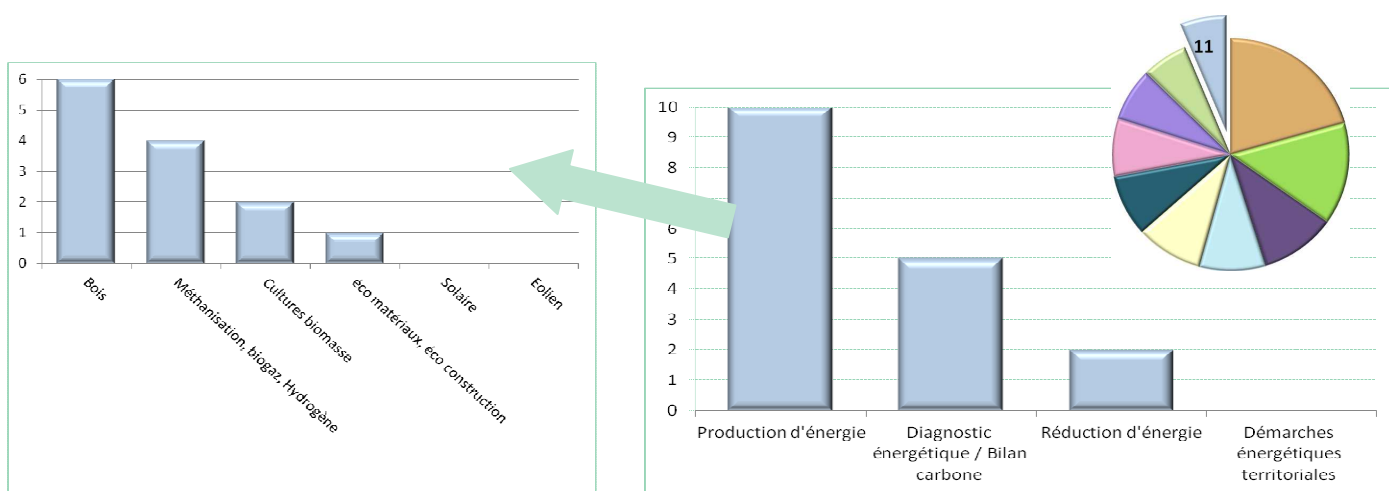
**Economie d'énergie :**

Pratiques culturales : Développement des légumineuses, bas intrants, techniques culturales simplifiées, autonomie alimentaire des troupeaux, autonomie fourragère, protéagineux

Réduction des consommations d'énergies / maîtrise de l'énergie : réduction d'énergies fossiles, maîtrise de l'énergie dans les bâtiments, économies de carburant, écoconduite, réglage des tracteurs, autonomie énergétique, réduction des gaz à effet de serre

**Démarches énergétiques territoriales :**

Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) , démarche Territoire à Energie Positive (TEPOS) ou Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV), route des énergies, démarche Climagri



Figures 13 : Nombre de projets abordant des objets d'étude du thème Energie

Dix projets sur onze ont comme objectif la production d'énergie, principalement avec le bois-énergie devant la méthanisation. Cinq développent des bilans énergétiques souvent avec les apprenants. Seuls deux projets avancent clairement la réduction de la consommation d'énergie.

Certaines actions sont classées sous le thème des énergies seulement si l'objectif est clairement affiché. Par exemple, des projets de non labour ne sont pas comptabilisés quand l'objectif est la lutte contre l'érosion et non la réduction de la consommation d'énergie. Idem pour les plantations de haies dans un but de biodiversité et non de production de bois-énergie.



Rencontre du groupe Gestion multifonctionnalité des haies. Stage PNF à l'EPELPA de Melle. Mai 2016



## Les objectifs des projets

Les projets tiers temps sont très divers dans leurs contenus mais aussi dans leurs ambitions. Celles-ci sont mesurées en fonction du nombre d'axes de travail et du nombre d'actions mises en place.

Des projets avec une même entrée prennent des orientations différentes selon l'ampleur souhaitée. Deux types d'objectifs sont clairement décrits dans les dossiers : les objectifs territoriaux et éducatifs. Certains insistent aussi sur des objectifs de management ou de coordination.

### L'ampleur des projets

L'ampleur des projets déposés pour bénéficier d'une décharge de temps est très variable. Selon les objectifs, ils présentent un à cinq axes (*figure 14*), avec une majorité d'un ou deux axes directeurs. Le nombre d'actions différentes à mener de front est en général de 3 à 6 (exemple : mener une expérimentation, créer des séquences pédagogiques, organiser un événementiel et communiquer) (*figure 15*). Le travail du chargé de projet n'est alors pas le même. Il est lui-même le réalisateur (expert, expérimentateur, etc.), ou bien davantage animateur ou coordinateur d'actions réalisées par des collègues ou partenaires.

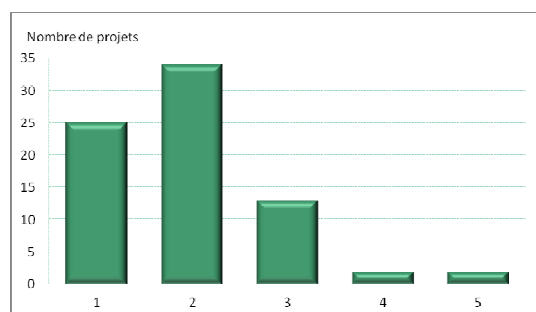


Figure 14 : Ampleur des projets en fonction du nombre d'axes de travail prévus

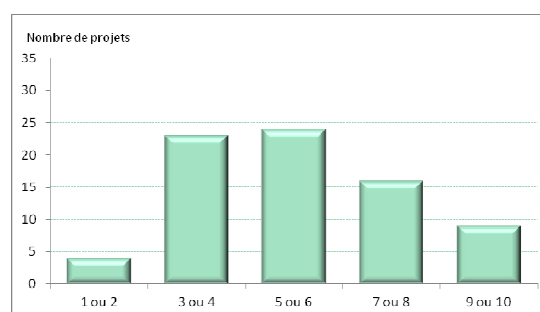


Figure 15 : Importance des projets en fonction du nombre d'actions réalisées identifiées

### Les orientations des projets

Pour une même entrée, un projet s'oriente différemment selon ses objectifs. Par exemple un projet à entrée territoriale par le développement local d'une filière peut aussi avoir une orientation de recherche et développement ou de pédagogie.

Les projets de recherche et développement sont les plus nombreux (*Figure 16*). L'évolution des pratiques pédagogiques ne concerne pas que les projets ayant une entrée éducative, mais aussi des projets techniques, territoriaux ou de coop-inter (analyse des pratiques, lecture commune des référentiels, etc.).

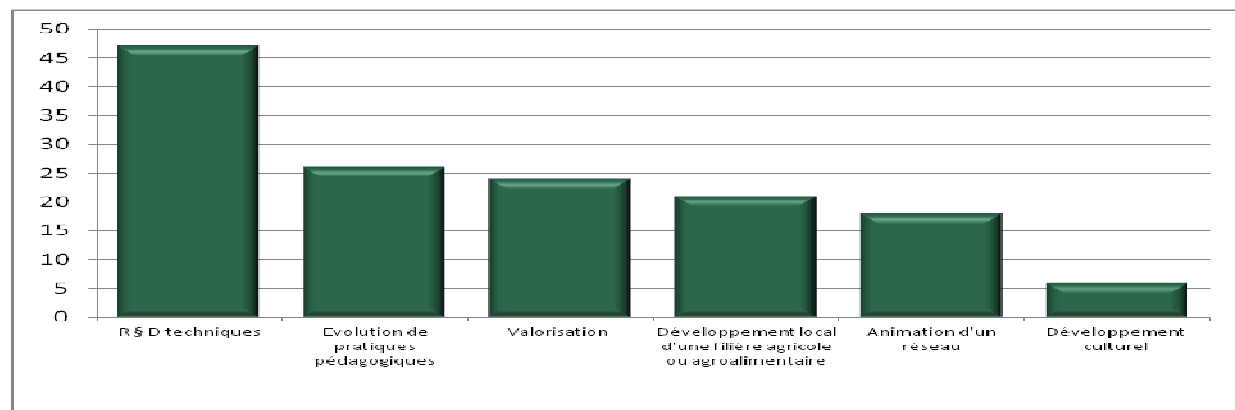


Figure 16 : Nombre de rapports en fonction de l'orientation du projet

## Les objectifs managériaux

Pour environ la moitié des établissements, les projets ADT des tiers temps qu'ils soient éducatifs, culturels, techniques, territoriaux ou internationaux doivent aussi répondre à des enjeux liés au fonctionnement interne (Figure 17).

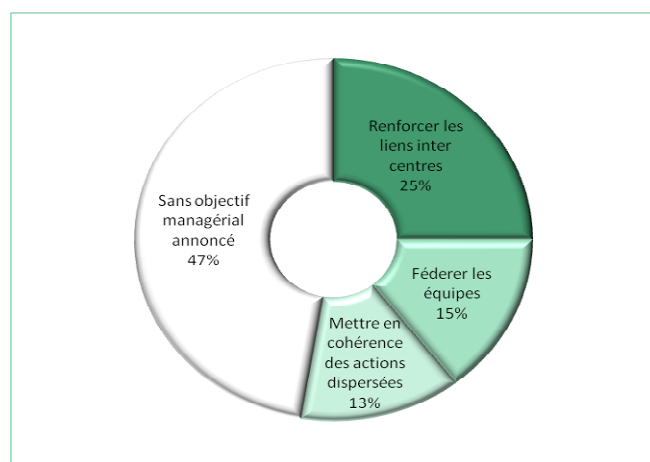


Figure 17 : Les objectifs managériaux visés à travers les projets tiers temps

Pour 19 établissements, les projets tiers temps doivent servir à renforcer les liens entre différents centres constitutifs de l'établissement : par exemple, une meilleure utilisation de l'exploitation agricole par les enseignants ou les formateurs, l'intégration de la restauration dans des projets sur l'alimentation, le CDI ou l'infirmerie pour l'aide aux apprenants en difficulté... Onze établissements souhaitent que le projet puisse servir à fédérer des équipes. Dans dix établissements, la décharge de temps doit aboutir à organiser et coordonner des actions en cours.

## Les objectifs territoriaux

A la lecture des rapports, cinq grands types d'objectif pour le territoire sont distingués (figure 18) : participer, initier ou coordonner un dispositif territorial, renforcer le partenariat ou être mieux reconnu dans le territoire.

- « participer à un dispositif territorial » pour accompagner la transition agro-écologique du territoire en produisant des références technico-économiques, en collaborant à des expérimentations avec d'autres organismes, en valorisant l'agriculture bio dans une dynamique territoriale, en communiquant vers le grand public et les professionnels.... Ce sont les projets les plus nombreux.
- Renforcer les partenariats, pour que les partenaires soient plus impliqués dans les projets de l'établissement.
- « initier un dispositif » en portant l'implantation d'équipements qui pourront être utilisés par des professionnels, en accompagnant l'installation de professionnels agricoles ou en créant un dispositif intégrant des partenaires.
- « coordonner un dispositif territorial » pour mettre en réseau des partenaires, en animant un réseau professionnel ou pédagogique.
- la recherche de reconnaissance de la part des professionnels ou des collectivités territoriales est aussi une motivation sans forcément les impliquer dans le projet.

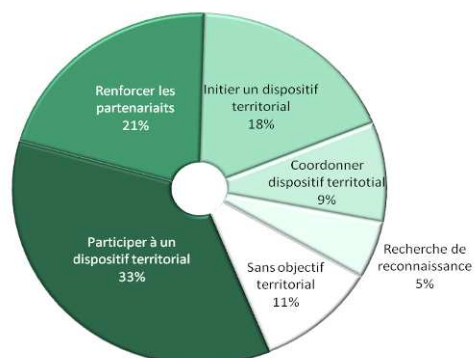


Figure 18: Les objectifs territoriaux visés à travers les projets tiers temps





## Les objectifs pédagogiques

Différents objectifs (*figure 19*) vis-à-vis de la formation sont exprimés dans les dossiers d'intention, avec plusieurs objectifs possibles par projet. Ainsi 68% des projets tiers temps ont pour objectif de produire des ressources (données techniques, livrables, enseignables...)

Plus de la moitié des projets doivent développer l'offre de formation en ouvrant de nouvelles formations ou en créant des modules de formation. Certaines de ces formations sont conçues pour s'adapter aux attentes de la profession, entre autre par des formations courtes, et recueillir une meilleure reconnaissance du territoire. Pour plus d'un tiers des projets, l'innovation pédagogique et éducative est travaillée pour répondre aux besoins des apprenants et lutter contre le décrochage scolaire, la discrimination, etc. Les projets tiers temps répondent aussi à la réforme des référentiels intégrant l'agro-écologie, principalement la filière CGEA. Enfin certains souhaitent valoriser leurs formations pour améliorer le recrutement.

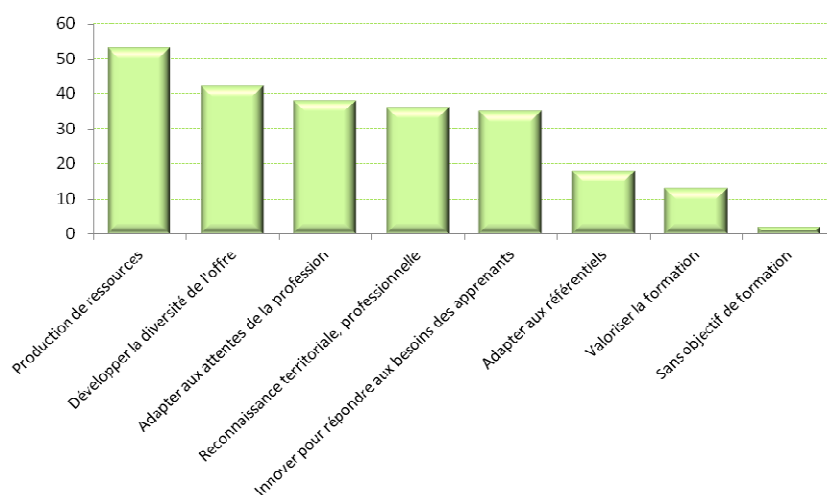


Figure 19 : Nombre de projets affichant des objectifs liés à la formation

## Les objectifs pour l'exploitation agricole

La décharge tiers temps intéresse l'exploitation agricole pour 57 établissements. Elle a pour objectif pour 13 d'entre eux de développer un nouvel atelier (nouvelle production, boutique, unité énergétique, etc.)



Le ramassage des pommes de terre entre les plantations d'arbres fruitiers – EPLEFPA de Brives Voutezac

A la lecture des dossiers de candidature, les projets d'animation et de développement des territoires bénéficiant d'une décharge de tiers temps sont bien équilibrés entre objectifs territoriaux et pédagogiques.

Sur les 35 thématiques proposées dans l'appel à projet, 77 dossiers retenus entrent dans 30 de ces thématiques. Les plus nombreux concernent l'exploitation agricole ou l'atelier technologique.

Seuls six projets éducatifs n'ont pas de liens avec le territoire.

Trois projets très techniques n'impliquent pas la formation.

La moitié des projets ADT joue aussi un rôle dans le fonctionnement interne à l'établissement grâce à la décharge de tiers temps.

Répondant aux attentes de la tutelle, aux besoins propres aux établissements, au contexte territorial avec un apport pour les formations et donc les apprenants, les projets tiers temps par leur diversité font toute la richesse du dispositif.



*Forum EDD transfrontalier au Benelux. Projet Tiers temps Nancy Pixérécourt*

## Les moyens de fonctionnement

### Les porteurs-euses de projets tiers temps

Sur les 76 projets étudiés, 9 projets sont partagés entre deux agents. Cela fait donc en tout **85 personnes** engagées dans le dispositif en cours, avec une dominante féminine (44 femmes + 41 hommes).

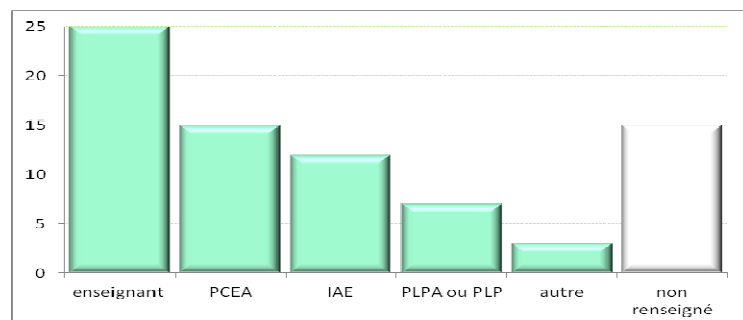


Figure 20 : Statut professionnel des porteurs de projet

Le statut de 25 enseignant-es bénéficiant d'un tiers temps n'est pas indiqué dans le dossier. Quand c'est spécifié, ils-elles ont principalement un statut de PCEA, d'ingénieur-e ou de PLPA.

33 tiers temps enseignent une matière générale, scientifique ou non, 39 une matière technique et professionnelle, 13 ne l'ont pas indiqué.

Tous les projets éducatifs, sauf un, sont portés par des enseignants-es de matière générale ou des documentalistes. Les projets à entrée technique sont animés principalement par des enseignants-es techniques et professionnels (29) ou par quelques enseignants-es de matière générale scientifique (6). Les projets à entrée territoriale sont portés soit par des enseignants-es de matière générale (7) soit de matière technique professionnelle (5). Les projets culturels sont animés par des enseignants d'ESC et les rapports des projets de coopération nationale n'indiquent pas la matière enseignée par le porteur de projet.

### Le management des projets

46 projets (60%) s'appuient sur des instances internes : groupe projet, équipe éducative et sur les comités existants tels que le conseil d'exploitation, un comité technique ou la commission pédagogique. Moins de la moitié ont mis en place un comité de pilotage (COPIL) incluant des partenaires. Parmi ces COPIL, deux comptent des apprenants. Les décisions de 15 projets se font au niveau d'un groupe restreint à l'équipe de direction et au tiers temps. Un même projet peut avoir plusieurs niveaux de pilotage.

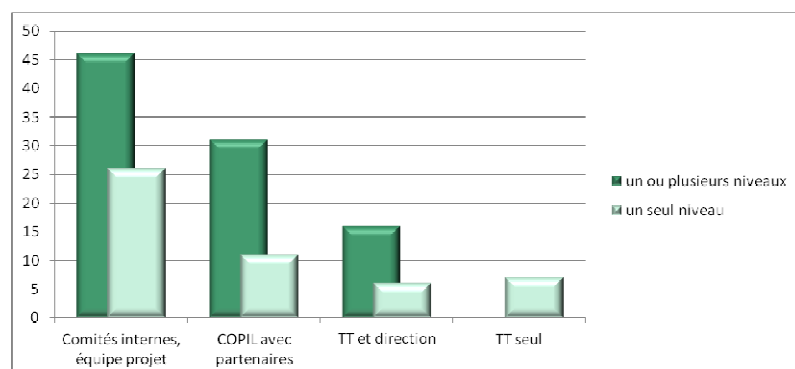


Figure 21 : Nombre de projets indiquant l'implication de comités de décision

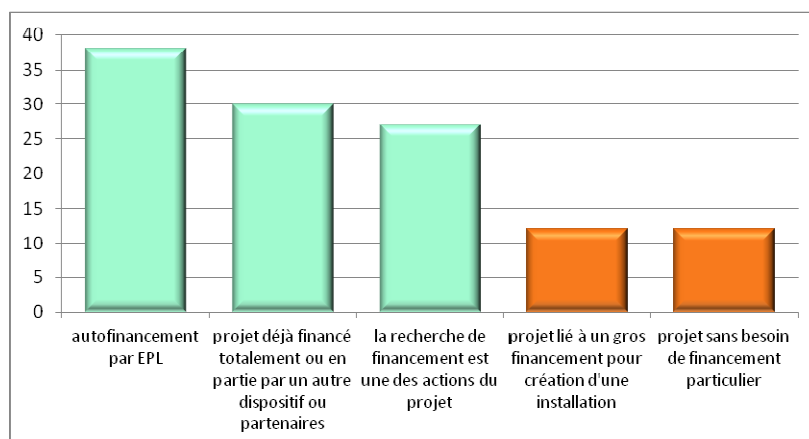
23 projets utilisent plusieurs niveaux décisionnels, par exemple un COPIL pour définir les objectifs puis un comité technique pour définir la mise en application et le TT pour animer et mettre en place. Sept chargés de projet tiers temps ne font pas référence à un groupe de travail. Ils semblent donc être isolés.

## Les moyens financiers

Les budgets prévisionnels ou les budgets des rapports intermédiaires ne sont pas systématiquement renseignés. Par ailleurs, on constate une très grande diversité de types de budget selon qu'ils présentent ou non le fonctionnement, l'investissement, les salaires, uniquement le budget d'animation du projet ou le budget des actions (expérimentations, formations) et s'il est annuel ou triennal. Il est donc très difficile de sortir des classifications ou des statistiques. Les écarts sont très importants. Un même projet peut avoir plusieurs types de financements, par exemple autofinancer certaines actions et chercher un financement pour d'autres parties.

On distingue tout de même plusieurs types de projet selon leurs budgets (*Figure 22*) :

- 38 établissements autofinancent partiellement ou totalement le projet ADT porté par le tiers temps, principalement pour des déplacements, de la formation, des consommables et de la communication.
- 30 projets, principalement d'expérimentation, d'aménagement, de service, mais aussi éducatifs et culturels ont un financement partiel ou total acquis dès le début du projet.
- 27 chargés de mission ont pour tâche de monter des dossiers de financement pour faire vivre le projet de leur établissement. Ils financent ainsi principalement du matériel, des plants, des déplacements, de l'événementiel et la communication.
- 12 projets reposent sur des investissements d'aménagement dépendant de financements publics : local de vente ou de transformation, méthanisation, etc. Les conventions sont parfois signées au début du projet. Quand elles se font attendre, cela remet en question le déroulement du tiers temps.
- 12 projets ne requièrent pas de financement particulier, les quelques consommables et déplacements entrent dans le fonctionnement de l'établissement et ne font pas l'objet d'une ligne budgétaire spécifique.



*Figure 22 : Nombre d'établissements selon les besoins budgétaires des projets*

Pour les dix projets 2015-2018 dont les rubriques des budgets sont complètes, les dépenses réalisées sont comparées aux dépenses prévisionnelles, uniquement pour les budgets d'animation du projet, sans les salaires. Quatre ont surestimé le budget prévisionnel et deux l'ont sous-estimé. Seuls quatre ont dépensé environ ce qu'ils avaient prévu (*Figure 23*).

Les budgets prévisionnels des dossiers d'intention sont très hétérogènes et souvent éloignés des budgets réellement engagés. Quand la recherche de financement est une des actions du projet, c'est encore plus aléatoire car dépendant des réponses obtenues.

La décharge de temps est un des moyens pour mener un projet ADT. Certains projets qu'ils soient ou non basés sur de gros investissements d'installation, ont besoin de plus ou moins de moyens de fonctionnement. Ils les puisent dans leurs fonds propres ou font appels à des subventions publiques.

Quand les financements ne sont pas assurés, cela représente un risque de retard dans l'avancement des projets.



Figure 23 : Comparaison en dépenses prévisionnelles et réalisées pour l'animation du projet sur les 3 ans

## Le nombre d'établissements

18 projets ont comme objectifs d'animer un réseau, pour certains un réseau de professionnels et pour d'autres un réseau interne à l'enseignement agricole. De plus certains projets portés par un enseignant d'un établissement concernent plusieurs établissements. De ce fait, sur les 76 projets, **138 établissements** sont concernés par des projets tiers temps. Un même établissement peut être compté plusieurs fois s'il est concerné par plusieurs projets.

## Le nombre de centres constitutifs impliqués

La majorité des projets tiers temps font participer le LEGTA ou le lycée (Figure 24). 58 projets (76%) concernent l'exploitation agricole, soit comme support pédagogique soit pour son évolution. Le CFPPA est impliqué dans plus de la moitié des projets et l'apprentissage dans la moitié des projets. La vie intérieure comme la restauration intègre des projets inter-centres ou d'éducation à l'alimentation. La présence de porteurs-euses de projet documentalistes donne plus de place au CDI. Cinq projets régionaux ou d'animation de réseau n'impliquent pas de centres particuliers des établissements et deux rapports ne sont pas assez précis pour comprendre quels sont les centres impliqués.

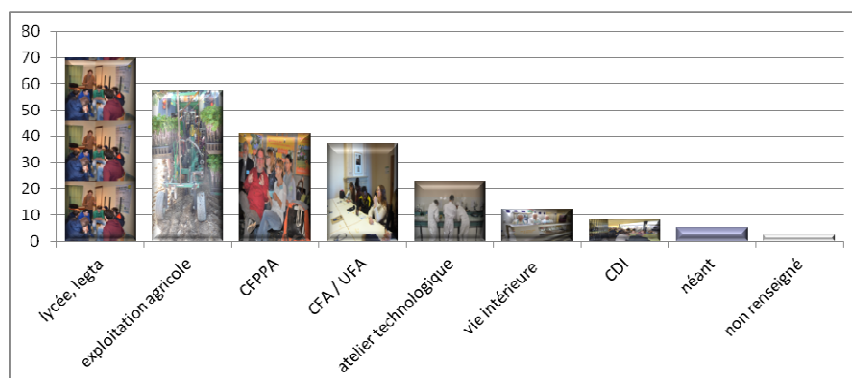


Figure 24: Nombre de centres impliqués dans les projets tiers temps au sein des EPLEFPA

## Les apprenants

Ce sont les apprenants-es des formations initiales que l'on retrouve principalement cités dans les rapports, ce qui représente le double des apprenants-es en formation continue (Figure 25). Les CFPPA peuvent

répondre rapidement à des besoins en formations courtes exprimés par les professionnels. L'apprentissage est moins cité avec les difficultés que représentent l'alternance et l'organisation des emplois du temps.

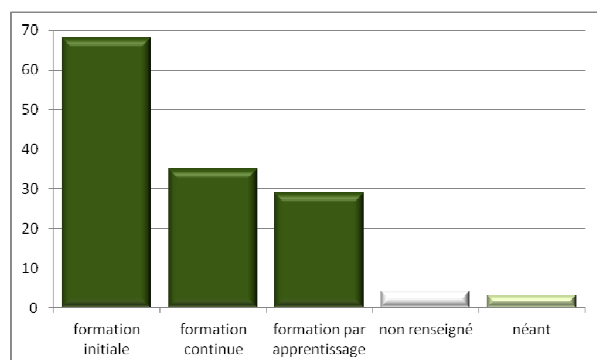


Figure 25 : Nombre de rapports indiquant les niveaux de classes impliquées

Les apprenants-es impliqués-ées sont principalement des élèves de première et terminale et des étudiants-es en BTS (Figure 26) puis les élèves de seconde. Les autres niveaux peuvent aussi participer mais moins souvent. Les tiers temps s'adressent moins aux apprenants-es plus jeunes ou aux formations courtes.

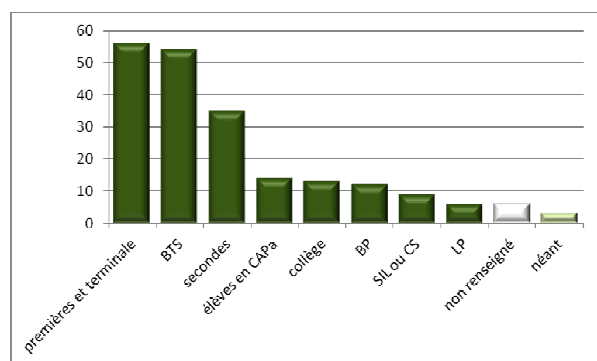


Figure 26 : Nombre de rapports indiquant les classes et cycles impliqués

En fonction des visées éducatives, la posture des apprenants sera variée : d'apprenants « auteurs », impliqués dans la conception d'une étude par exemple ou « agent » qui applique avec plus ou moins d'enthousiasme ce qui lui est demandé.

Les moyens mis à disposition par la décharge de temps s'accompagnent pour la grande majorité, de financements extérieurs de fonctionnement assurés ou recherchés spécifiquement. La rubrique budgétaire est celle qui est la moins remplie et la moins détaillée et les écarts entre prévisionnel et réalisé est important. Cela montre que l'établissement d'un budget prévisionnel reste souvent problématique..

Les lycées et LEGTA sont les centres constitutifs les plus présents dans les projets devant les exploitations agricoles. Cela montre que les projets ADT ont un impact pédagogique même avec une entrée territoriale ou technique. Tous les centres sont concernés en fonction de leur présence dans l'établissement et des objectifs des projets. Par leur envergure, les projets touchent souvent plusieurs établissements.



# Les projets tiers temps dans les territoires

## Répartition des projets tiers temps dans les différents territoires

Les établissements ayant un projet tiers temps ont été répartis selon la typologie des campagnes publiées par l'Observatoire des territoires (réalisés par la DATAR en 2011). Pour simplifier la lecture, cette typologie a été restreinte à quatre types de territoires :

- Campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées
- Campagne dynamique (campagnes agricoles et industrielles)
- Hyper ruralité (campagnes vieilles à très faible densité)
- Urbain et périurbain.

La répartition des projets de métropole en septembre 2018 est représentée par la carte ci-dessous.

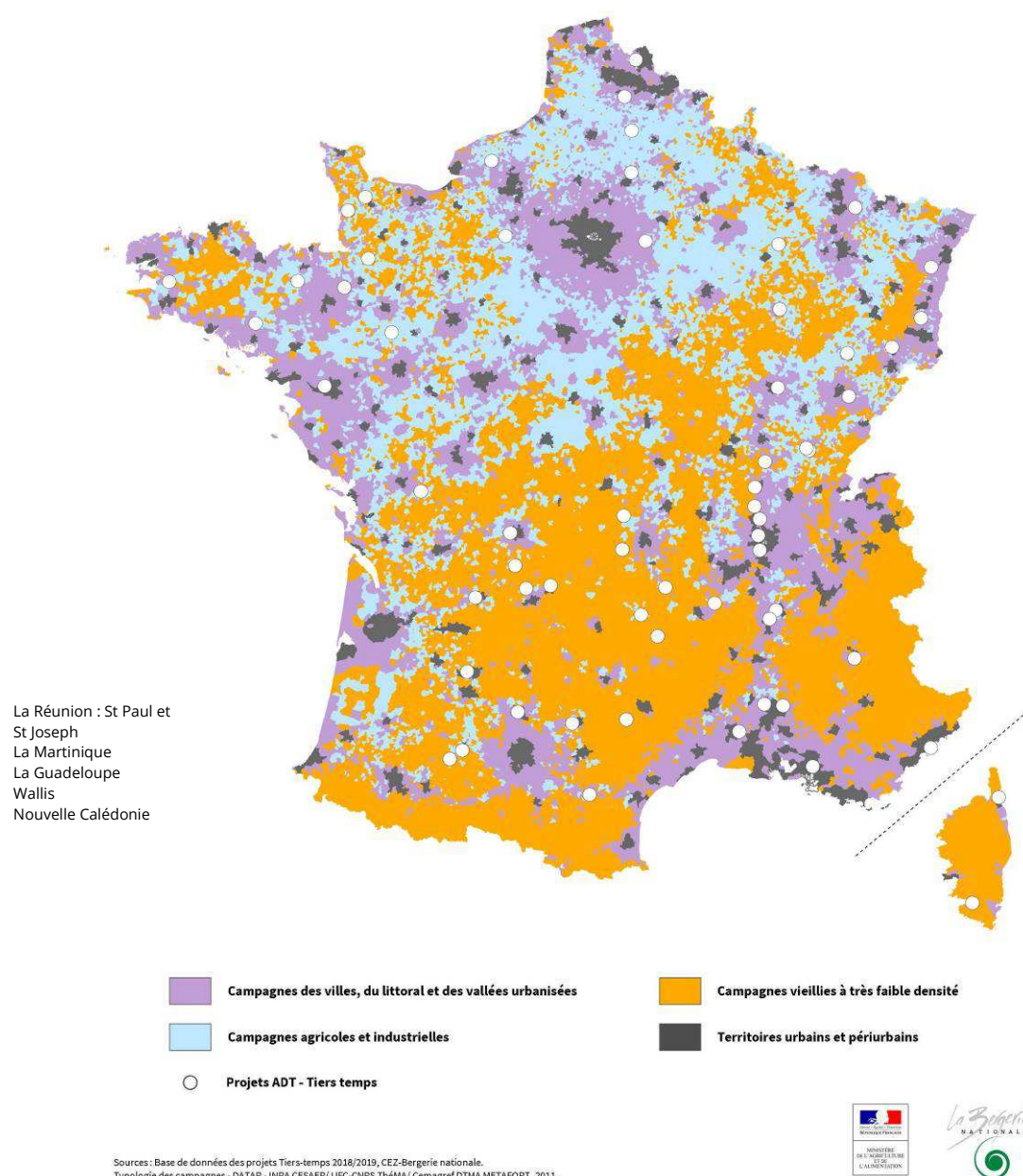


Figure 27: Répartition des projets tiers temps en cours en septembre 2018 au regard de la typologie des campagnes françaises

Les projets en cours sur l'année 2017-2018 ont été classés au regard de cette carte selon les quatre grands types de territoire (Figure 29). Pour cela, ce n'est pas la proximité de l'établissement mais le contexte territorial général qui a été pris en compte. Les établissements des DROM-TOM ont été aussi classés d'après cette typologie au regard de la connaissance de terrain.

46 % des établissements sont situés en territoires à densité importante dans la campagne des villes, dans les vallées ou sur du littoral et 22% en campagne dynamique. 14% sont des établissements situés en ville ou en milieu périurbain. Seuls 17% sont situés en campagne à faible densité de population (ou très isolé comme Wallis).

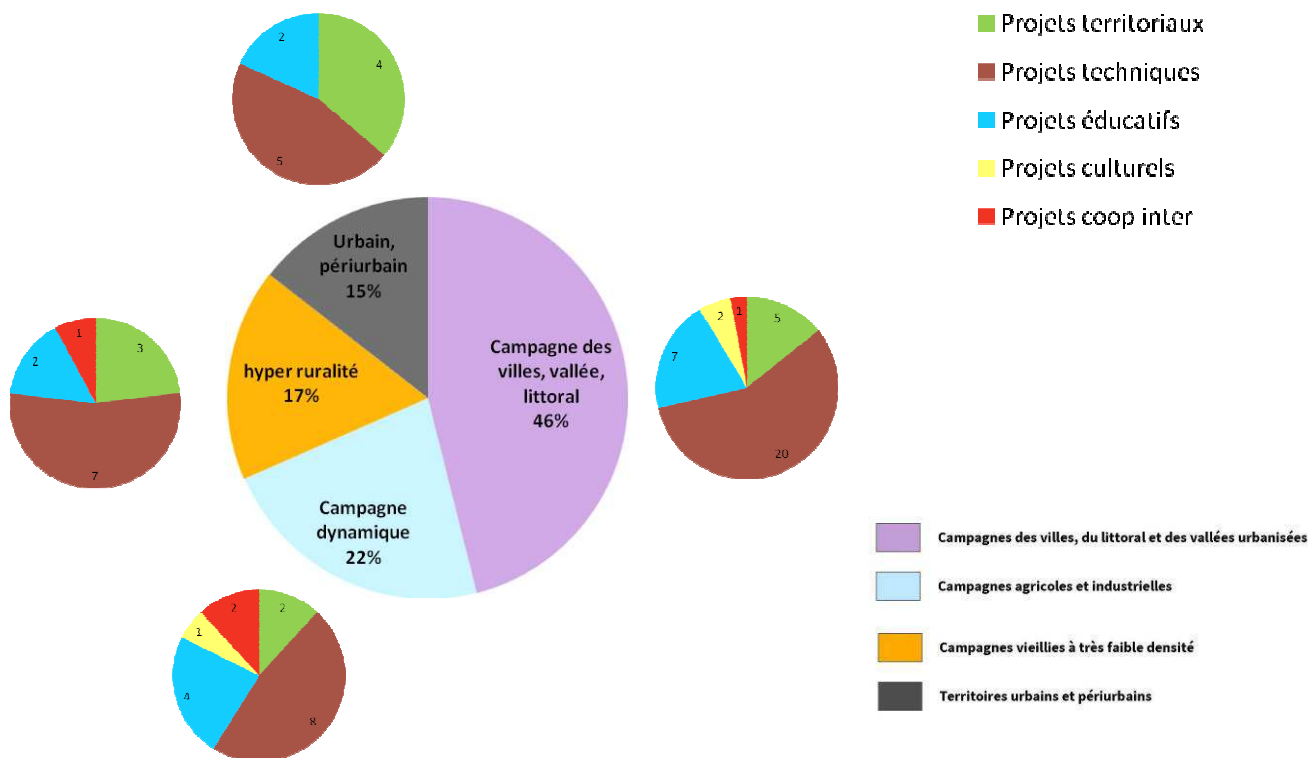


Figure 28 : Répartition des projets Tiers temps (en cours en juin 2018) dans les différents territoires

Les campagnes agricoles et industrielles et celles des villes, des vallées et du littoral sont des territoires qui présentent tous les types de projets. Les quelques projets culturels s'y regroupent. Les EPLEFPA situés en milieux urbains n'ont ni projets internationaux ni culturels.

Proportionnellement, les projets territoriaux (développement de filières ou animation de réseaux locaux) sont plus présents dans les territoires urbanisés et les campagnes à forte densité (campagne des villes, vallées et littoral).



Les apprenants de l'EPLFPA de Saint-Affrique sur un chantier d'agroforesterie

## Place des partenaires et des établissements dans les projets tiers temps

Les projets d'animation et de développement des territoires devraient s'appuyer sur plusieurs dimensions pédagogiques et territoriales en fonction de leurs objectifs. L'équilibre entre ces dimensions dépend bien sûr des objectifs à atteindre mais aussi de la structure à l'origine du projet.

Par exemple, un projet éducatif sur l'estime de soi pourra être travaillé uniquement au sein des équipes pédagogiques, ou bien avec l'aide de partenaires sociaux et médicaux, ou encore avec des partenaires culturels. Un projet d'expérimentation sur l'exploitation se fera uniquement au niveau de l'exploitation avec transferts des résultats aux apprenants, aux enseignants ou aux professionnels, ou impliquera les apprenants et enseignants dans les protocoles, la mise en place et le suivi des expérimentations. De même des partenaires de la recherche seront présents dès la conception du projet ou feront le suivi pour valider le travail.

Ces situations prenant en compte les initiateurs des projets ont été représentés ci-dessous (Figure 29).

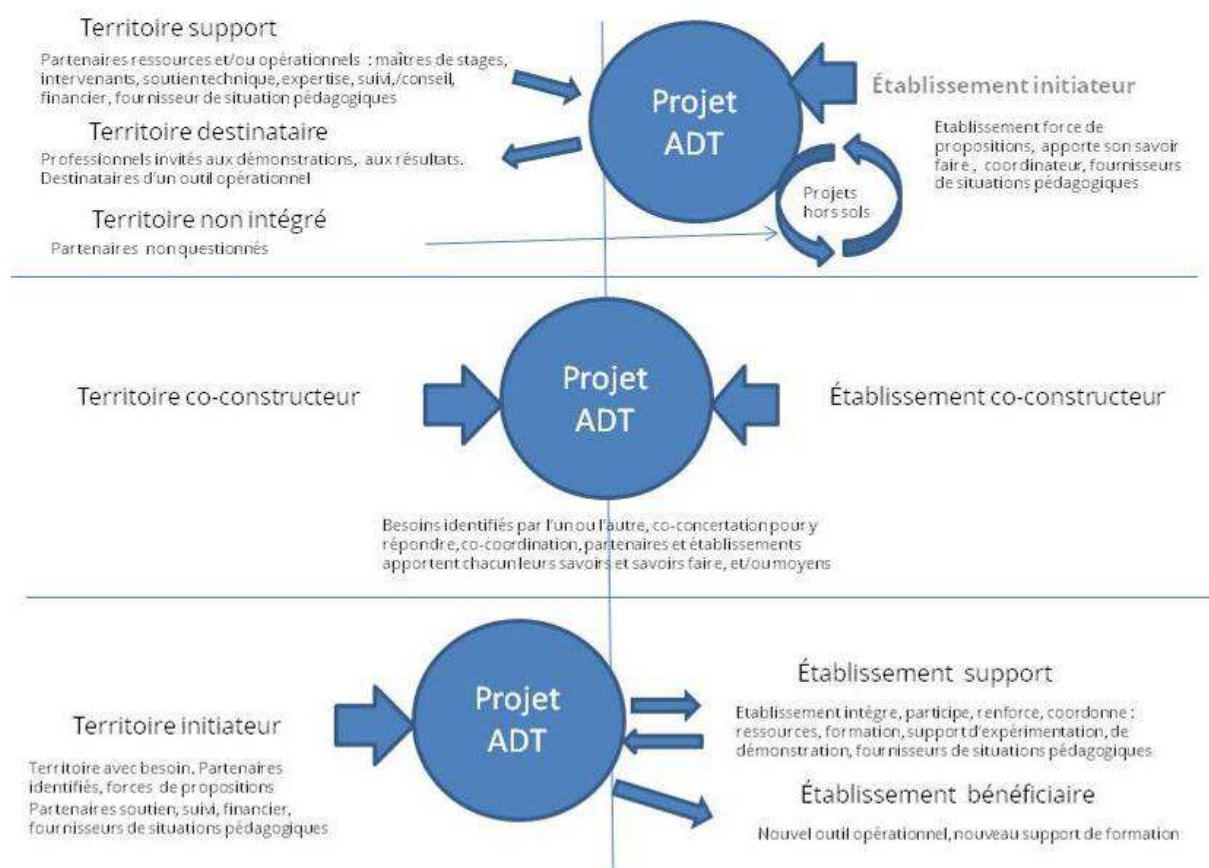


Figure 29 : Positionnement des EPLEFPA et des territoires en fonction de l'initiateur du projet

Dans 18% des rapports, l'objectif est d'initier un dispositif territorial (Figure 18). En réalité, à la lecture des autres rapports, il n'est pas toujours facile d'identifier qui est à l'origine des projets, de l'établissement ou du territoire. Il n'est donc pas possible de les quantifier. En revanche, on peut souvent repérer quels sont les acteurs territoriaux, mais moins fréquemment leur implication.

Les partenariats sont regardés en fonction de l'entrée de chaque projet et du territoire de l'établissement porteur.

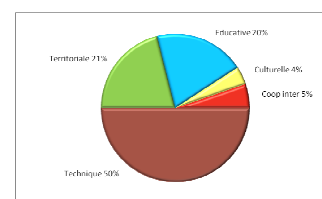
## Les types de partenariat

Le porteur de projet assure le lien avec les partenaires territoriaux. Ceux-ci sont nombreux et varient en fonction des projets :

- Les partenaires territoriaux et institutionnels : communes, communautés de communes ou d'agglomération, conseils départementaux et conseils régionaux, services déconcentrés de l'Etat ou encore des parcs naturels...
- Les organismes de développement agricole et agroalimentaire : les organisations professionnelles agricoles et les représentants agricoles ;
- Les partenaires pédagogiques : établissements d'enseignement agricole ou de l'éducation nationale, maisons familiales rurales...
- Les professionnels : agriculteurs, industriels, partenaires techniques (laboratoires d'analyse,...), thérapeutes, etc. ;
- Des instituts de recherches suivent régulièrement des projets ayant des expérimentations : INRA, CNRS, universitaires, CETIOM, ITAVI, CIRAD, stations expérimentales, etc. ;
- Les projets locaux impliquent les associations locales de protection de l'environnement, les fédérations de chasse, etc.
- Parmi les partenaires culturels sont regroupés les théâtres, salles de spectacles, artistes, etc. mettant des installations à disposition ou bien intervenant auprès des apprenants ;
- Quelques partenaires « autres » regroupent les fondations, les assurances et les mutuelles.

## Les partenariats en fonction du type de projet

Les types de partenaires impliqués ont été identifiés dans les rapports. Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage des dossiers indiquant un ou plusieurs de ces partenaires en fonction du type de projet (coopération internationale, culturel, éducatif, territorial ou technique). Le nombre de partenaires total n'est pas assez précis pour avoir un décompte fiable.



Rappel figure 1

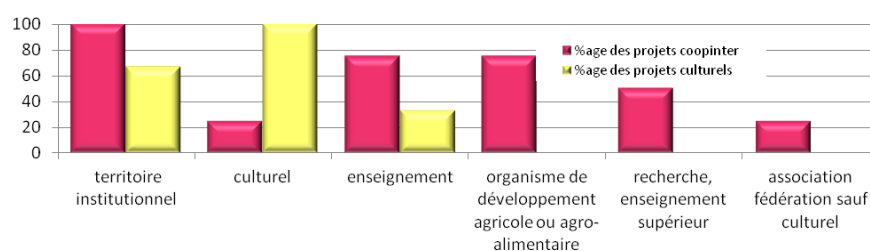


Figure 30 : Pourcentage de projets culturels et internationaux en fonction du type de partenaires impliqués dans le projet

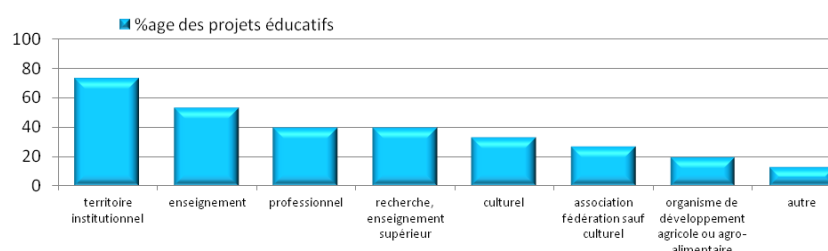


Figure 31 : Pourcentage de projets éducatifs sur un total de 15, en fonction du type de partenaires impliqués dans le projet





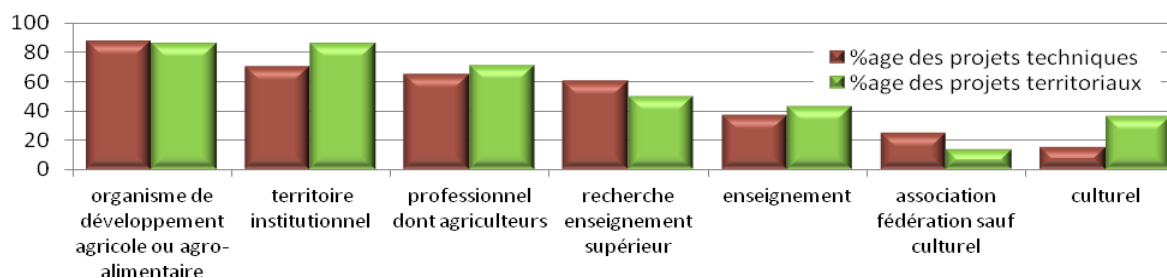


Figure 32 : Pourcentage de projets techniques et territoriaux en fonction du type de partenaires impliqués dans le projet

Tous les projets coop inter ont des partenaires territoriaux. Leurs partenariats sont diversifiés. Ils travaillent aussi avec des établissements d'enseignement et des organismes de développement en France ou à l'étranger. La moitié travaille avec la recherche ou l'enseignement supérieur.

Les partenaires des établissements porteurs de projets culturels sont moins diversifiés. Sans surprise ils font tous appel à des partenaires du secteur culturel. Ils sont aussi en relation avec des collectivités territoriales et avec la DRAC et font des échanges artistiques et culturels avec d'autres établissements.

Les trois quart des projets éducatifs sont en partenariat avec les collectivités locales et les organismes institutionnels et la moitié avec des organismes de formation. Ils travaillent autant avec des professionnels sociaux ou de santé qu'avec la recherche. Plus d'un quart font appel à des partenaires culturels et associatifs.

Les organismes de développement agricole ou agroalimentaires sont très présents pour accompagner les projets techniques et territoriaux. Le développement d'une filière ou d'un circuit de commercialisation se fait en général en étroite collaboration avec le territoire. Quand il n'est pas fait référence à des collectivités locales, c'est en général pour l'ouverture d'une boutique à la ferme.

Les projets avec les deux types d'entrées territoriales et techniques ont les mêmes catégories de partenaires dans à peu près les mêmes proportions. Seuls les partenaires culturels sont nettement plus présents dans les projets territoriaux.



Partenaires professionnels mis en valeur par les apprenants pour la promotion de circuits courts - EPLEFPA La Germinière - Le Mans

### Les partenariats en fonction du type de territoire

Quelque soit le type de territoire, les partenaires les plus souvent cités sont les partenaires territoriaux et institutionnels, les organismes de développement et les professionnels, puis l'enseignement, la recherche et l'enseignement supérieur.

Il n'y a pas de différence significative dans les profils des partenaires impliqués selon le territoire.

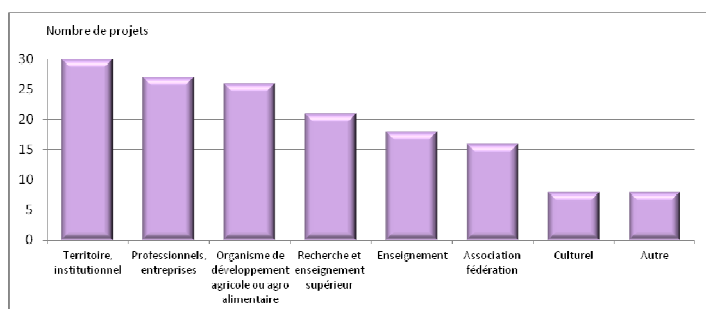


Figure 33 : Nombre de projets situés en campagne des villes, vallée ou littoral en fonction du type de partenaires impliqués dans le projet

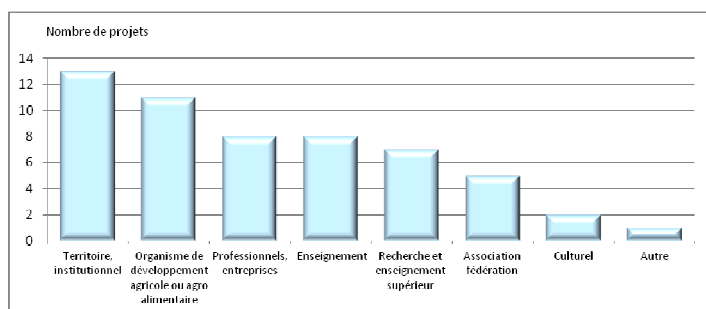


Figure 34 : Nombre de projets situés en campagne dynamique (agricole et industrielle) en fonction du type de partenaires impliqués dans le projet

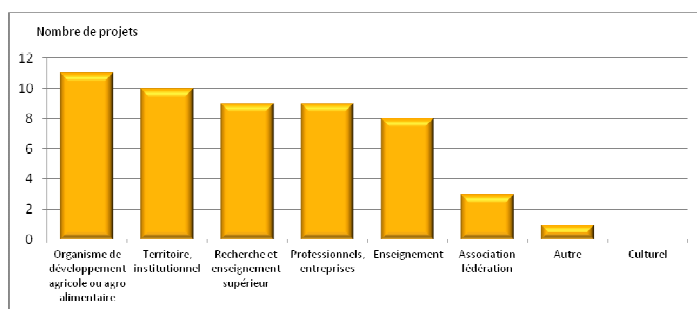


Figure 35 : Nombre de projets situés en territoires Hyper ruraux en fonction du type de partenaires impliqués dans le projet

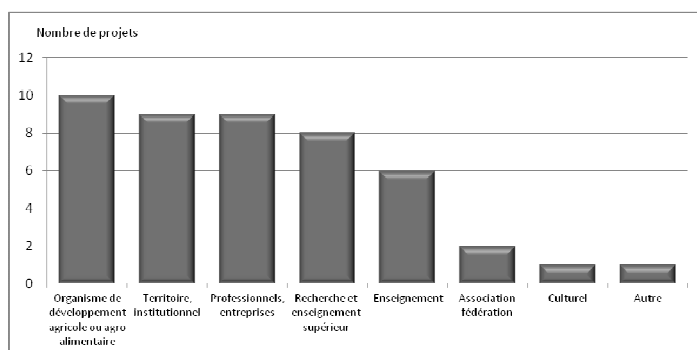
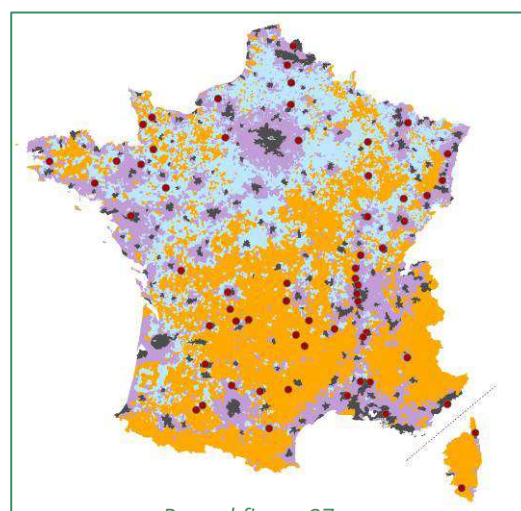


Figure 36 : Nombre de projets situés en territoires Urbain, périurbain en fonction du type de partenaires impliqués dans le projet



Rappel figure 27





## L'implication des partenaires

Un projet dans sa première année et un dans sa deuxième année ne font pas référence à des partenaires. Tous les autres projets font mention de partenaires, parfois un ou deux partenaires privilégiés, parfois un nombre important (jusqu'à une trentaine), selon que les données soient exhaustives ou non. Tous les rapports ne décrivent pas quelle est l'implication de ses partenaires, mais il est possible d'identifier trois types d'acteurs et trois niveaux d'implication des partenaires :

- Les acteurs bénéficiaires de données technico-économiques, de créations artistiques, d'un atelier pour transformer leur produits, etc. ;
- Les prestataires ;
- Les partenaires intervenant au niveau décisionnel (présence au COPIL, signature de convention, réponse aux appels à projet territoriaux...);
- Les partenaires ressources qui accueillent les apprenants (visite d'exploitations, expositions, spectacles), en stage, interviennent en classe, apportent des moyens matériels ou financiers ;
- Les partenaires impliqués au niveau opérationnel, ils apportent leurs savoir-faire et leur expertise, leurs canaux de communication.

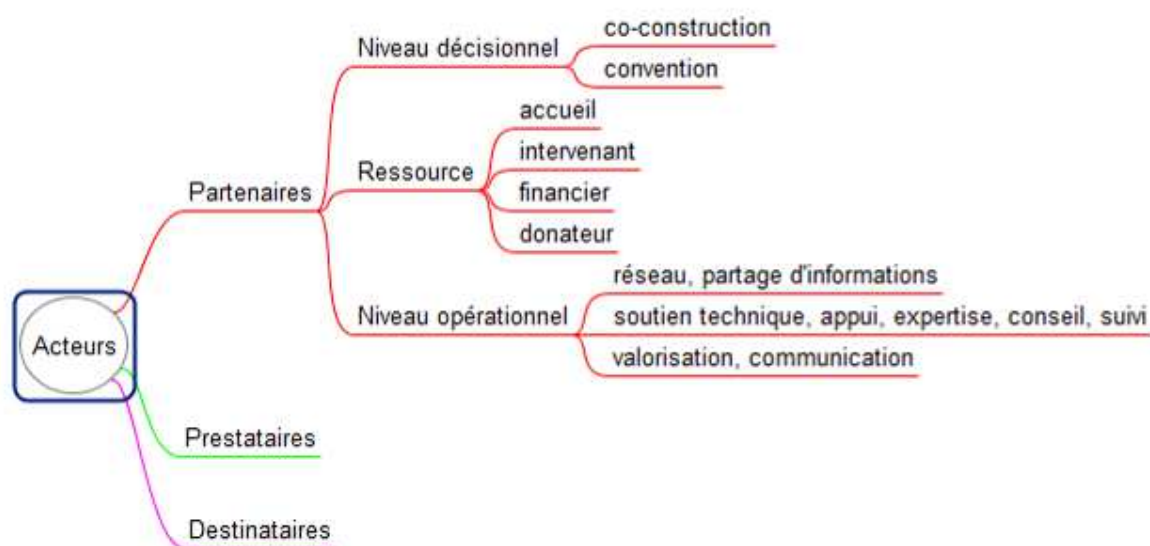


Figure 37 : Niveaux d'implication des partenaires

Moins de la moitié des projets sont pilotés par un comité intégrant des partenaires (voir page 23).

Les professionnels sont très souvent sollicités pour des visites ou des stages. Ils interviennent en classe ou dans des journées techniques ou des colloques.

Les organismes de développement agricole et les instituts de recherche apportent leur expertise et suivent des expérimentations et conseil.

Les partenaires financiers souvent cités sont les collectivités territoriales : principalement les conseils régionaux, mais aussi les conseils départementaux, les communautés de communes, les Pays, les communes. Ces partenaires aident au financement d'événements locaux, des déplacements ou des chantiers (plantation d'arbres ou création d'un jardin par exemple).

L'Etat et ses services déconcentrés (principalement les DRAAF et les DRAC) financent certaines actions de formation, des voyages d'études, de la restauration, des spectacles, des artistes.... Pôle emploi finance des formations.

L'Agence Française pour la Biodiversité, les agences de l'eau, Agrimer, les interprofessions soutiennent surtout des expérimentations, des événementiels, mais aussi de la communication ...

Moins souvent citées, les assurances, mutuelles et fondations sont aussi sollicitées dans certains projets.

Enfin, certaines équipes répondent régulièrement à des appels à projet.

## Les programmes et plans nationaux, DNA

90 % des projets tiers temps s'intègrent dans un programme, un plan ou un groupe de travail du ministère. Par exemple : EPA, Ecophyto et fermes Dephy, RESEDA, Pepieta, Ambition bio, 4 pour 1000, égalité des chances ... que l'on retrouve dans les thématiques principales et secondaires (page 9).

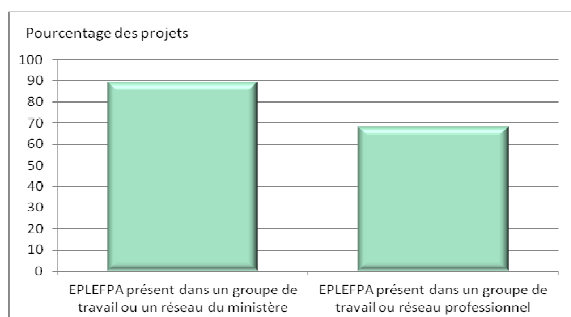


Figure 38 : Pourcentage des projets en cours en juin 2018 faisant référence à un ou plusieurs programmes, groupes de travail ou réseau locaux ou nationaux

Un peu moins de 70% des rapports font référence à des programmes régionaux et des groupes de travail locaux :

- programmes régionaux avec principalement les Programmes Régionaux pour l'enseignement agricole (PREA) et les Programmes Régionaux «Enseigner à Produire Autrement» (PREPA). Des programmes régionaux économiques ou culturels sont également concernés.
- réseaux professionnels : réseaux de producteurs, d'entreprises agricoles d'expérimentation pour les projets concernant l'agriculture (au sens large) et des réseaux sur des problématiques pédagogiques (orientation, psycho-sociologie, santé ou culture).

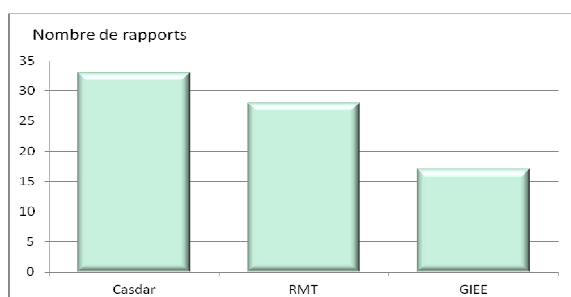


Figure 39 : Nombre de rapports faisant référence à un des trois dispositifs les plus courants dans lequel le projet est impliqué ou en attente.

Les établissements participent principalement à des projets financés au moyen du compte d'affectation spéciale « développement agricole et rural » (CASDAR), à des réseaux mixtes technologiques (RMT) et dans une moindre proportion à des groupements d'intérêts économiques et environnementaux (GIEE).

Parmi les actions réalisées dans le cadre de ces dispositifs, il n'est pas toujours facile de savoir ce qui relève du projet tiers temps.

Vingt projets ont déposés un dossier auprès du PNA (Programme national de l'alimentation), ce qui est le double par rapport à 2016.

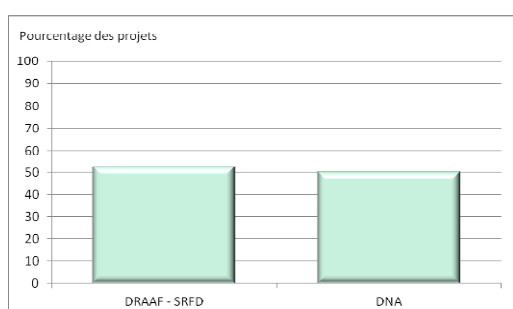


Figure 40 : Pourcentage des projets en cours en juin 2018 faisant référence au SRFD de la DRAAF ou au DNA



Environ la moitié des rapports font état d'un appui ou d'un suivi de leur SRFD. Le même résultat se rencontre pour un appui du DNA (ENA et réseaux thématiques) :

Dans 18 rapports, le projet ou une partie du projet est accompagné par un ou plusieurs ENA.

21 projets bénéficient d'un appui d'un ou plusieurs réseaux thématiques de BDAPI, BVIE ou BRECI.

Un établissement peut bénéficier d'appui régional et national, de l'un ou de l'autre, d'aucun.

## Les programmes européens

En dehors des projets de coopération internationale surtout tournés vers la mobilité, les projets tiers temps ne sont pas très nombreux à faire appel aux dispositifs européens.

Treize projets font référence à un partenaire européen (Erasmus +, Leonardo, European daily farm), cinq citent le FEDER ou le FEADER, trois portent des projets à dimension transfrontalière (Interreg), deux font référence au Réseau rural et deux à un GAL (Groupe d'action locale).

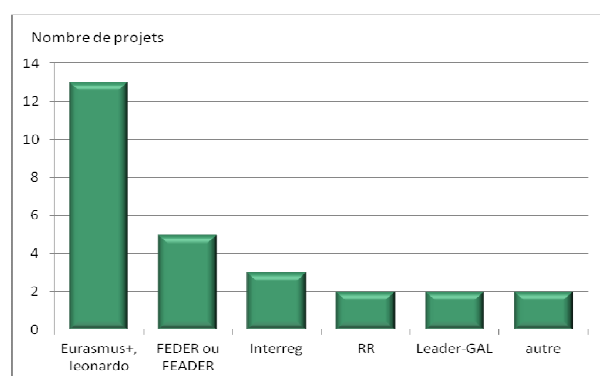


Figure 41 : Nombre de rapport faisant référence à un programme européen dans le quel le projet est impliqué ou en attente.

- La participation de l'établissement aux programmes, plans ou réseaux qu'ils soient nationaux, régionaux ou locaux reflète son dynamisme et son ouverture. Un projet tiers temps peut venir compléter, s'intégrer ou mettre en cohérence des actions. La décharge de tiers temps est parfois aussi mise à disposition pour constituer des dossiers qui donneront des moyens favorables à la poursuite du projet.
- La faible participation aux programmes européens devra être interrogé au séminaire de regroupement de décembre 2018. Est-ce une méconnaissance des dispositifs, la lourdeur des dossiers pour de petits établissements, une difficulté de mobiliser les contreparties ?

## Les relations entre partenaires et apprenants-es

Un projet d'animation et de développement des territoires bénéficiant d'une décharge de tiers temps doit avoir une répercussion directe ou indirecte pour les apprenants. Dans ce cadre, ils sont amenés à cotoyer des partenaires. Réciproquement, les séquences pédagogiques dans lesquelles sont impliqués les apprenants peuvent faire l'objet d'un retour auprès des partenaires. Ils participent entre autre à des journées techniques ou des portes ouvertes en animant des stands ou en réalisant des démonstrations. Ils présentent parfois des résultats d'expérimentations ou d'enquêtes lors d'événementiels.

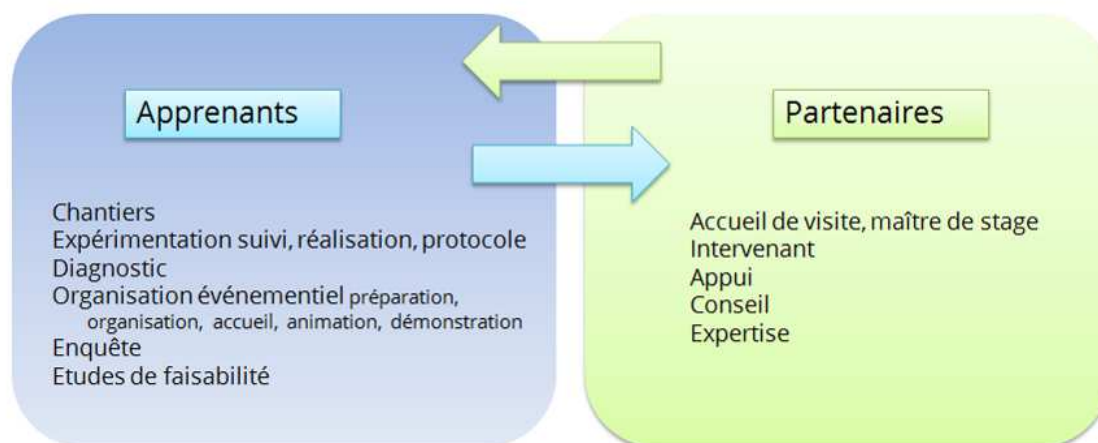


Figure 42 : Inter-relations entre apprenants-es et partenaires

Les productions réalisées dans les projets prennent des formes variables : événementiels, documents techniques ou pédagogiques. Ces livrables qu'ils soient produits par le porteur de projet, les équipes pédagogiques ou les apprenants ciblent des publics différents. A la lecture des rapport, les types de livrables et leur cibles ont été recherchés.

## Le transfert de livrables

La nature des livrables envisagés en lien avec le projet ADT fait l'objet d'une rubrique dans les dossiers d'intention depuis 2015. Les livrables de la rubrique prévisionnelle sont classés en cinq groupes :

- Les supports de communication (supports numériques (blogs, internet, réseaux sociaux), articles de presse, articles diffusés en interne, plaquettes, flyers, brochures, expositions, affiches, panneaux, parcours de découverte, etc.)
- Les actions pédagogiques (séquence et module pédagogiques, modification ou création de formations, fiche pédagogique, carnet de bord, référence et fiche techniques, lieu et temps de mutualisation, etc.)
- Les actions d'animation (journée de démonstration, technique, visite, évènementiel culturel, séminaire, colloque, conférence débat, etc.)
- Des documents d'ingénierie de projet (rapport, compte-rendu, bilan d'action, plan d'action, fiche action, guide méthodologique, état des lieux, diagnostic)
- Les supports des expérimentations techniques et éducatives (outil de gestion, protocole scientifique, base de données, démarche qualité, statut, règlement, lieu d'expérimentation).

A la lecture des rapports, il n'est pas toujours facile de déterminer si les livrables correspondent à des enseignables ou non, c'est-à-dire s'ils seront utilisés lors des formations, ni de comprendre quels seront les livrables et les publics cibles du territoire.

Près de 60 % des rapports indiquent clairement un transfert de livrables vers les partenaires du territoire professionnels ou institutionnels. 45 % des rapports font référence à des articles de presse, des portes ouvertes ou autres supports et événements vers le grand public voisinage ou touristique ou encore scolaire.

Seul un dossier ne prévoit pas de livrables vers les équipes pédagogiques et les apprenants. C'est un sujet de recherche et les résultats sont ciblés directement vers la profession (Figure 46).

Dix rapports font référence à des livrables uniquement à destination des équipes pédagogiques : fiches pédagogiques, formations. La moitié sont des projets à entrée éducative. L'objectif est de renforcer les compétences des enseignants et formateurs. Les apprenants sont des cibles secondaires des projets.

**Transfert de livrables vers les professionnels et institutionnels**

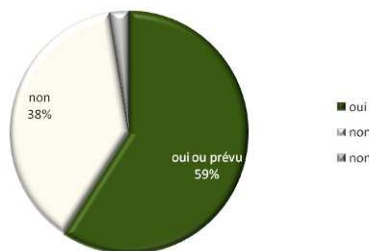


Figure 43 : Nombre de rapports faisant référence à un transfert de livrables vers les partenaires du territoire

**Transfert de livrables vers les apprenants et/ou les équipes pédagogiques**

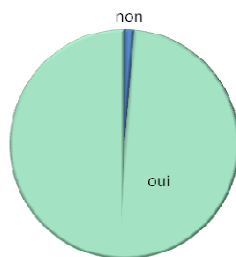


Figure 44 : Nombre de rapports faisant référence à un transfert de livrables vers les apprenants et les équipes éducatives

**Communication vers le grand public**

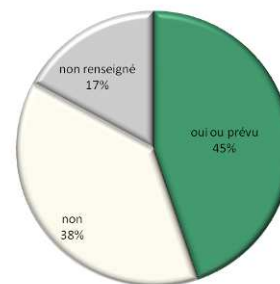


Figure 45 : Nombre de rapports faisant référence à des actions de communication vers le grand public

### Au regard des territoires

En le rapportant aux territoires, on remarque que, proportionnellement au nombre de projets par type de territoires, c'est dans les campagnes dynamiques qu'il y a le moins de transfert de livrable. C'est dans les territoires les plus et les moins peuplés que la différence entre les cibles des livrables est la plus forte (25% de moins entre les livrables des différents acteurs et la communication vers le grand public).

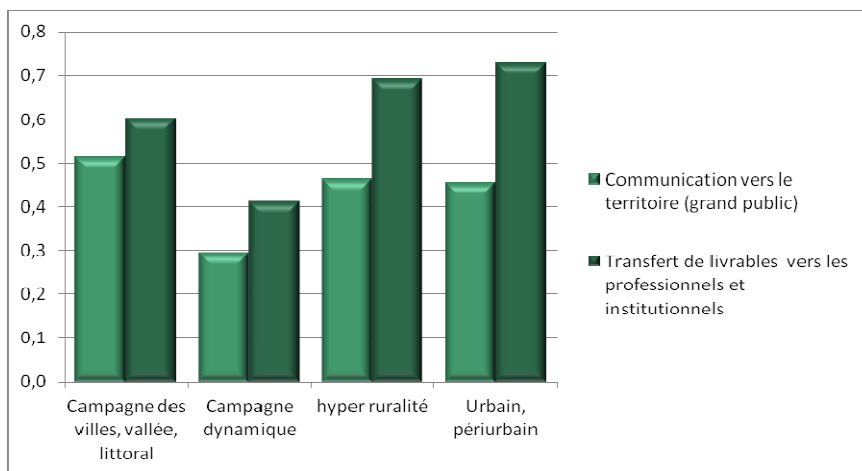


Figure 46 : Transfert de livrables vers les partenaires professionnels et institutionnels et communication vers le grand public proportionnellement au nombre de projets par type de territoires



Animation réalisée par les apprenants autour de l'alimentation. EPLEFPA de Caulnes





## Au regard des types de projets

Les projets techniques apportent très majoritairement des données aux acteurs du territoire, alors qu'ils sont un peu plus de la moitié pour les projets dits territoriaux. Les projets de mobilité internationale, éducatifs ou culturels, plus orientés vers les apprenants et les équipes pédagogiques ont moins souvent l'objectif de communiquer vers des professionnels et institutionnels.

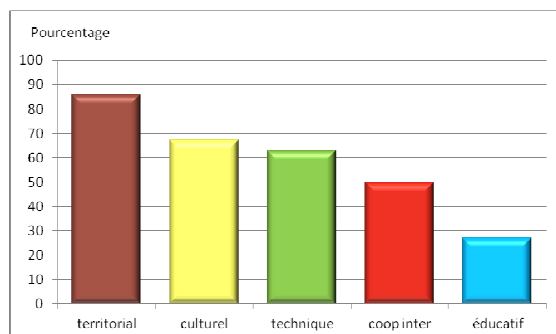


Figure 48 : Pourcentage des actions de communication vers le grand public en fonction des types de projet

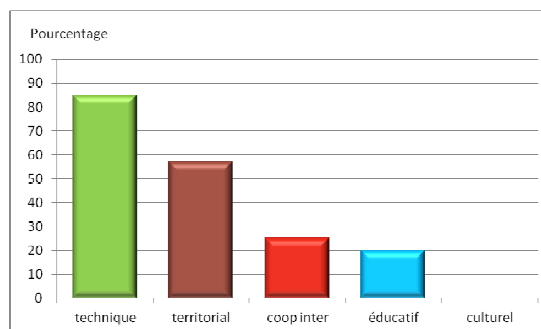


Figure 47 : Pourcentage des transferts de livrables vers les partenaires professionnels et les institutionnels en fonction des types de projets

En ce qui concerne la communication vers un public diversifié (grand public : scolaire, parental, voisinage, touristique, lecteur de presse régionale, etc.), la communication est surtout bien réalisée dans les projets territoriaux devant les projets culturels, techniques et internationaux.

Pour les projets éducatifs, une communication vers les parents permet d'expliquer les démarches. Des débats sont organisés pour des projets de citoyenneté ou d'EEDD. Les articles de presse sont peu nombreux, du moins à la lecture des rapports.

## Les réalisations des apprenants-es

Les apprenants-es collectent des données (enquêtes, suivis, relevés...). Ils réalisent ou participent à la communication et la valorisation des actions du projet tiers temps dans la moitié des rapports (figure 49).

Ils conçoivent des supports de communication : blogs, pages internet, reportages, panneaux, expositions, livrets...). Ils participent à des événements, sans qu'il soit toujours facile d'identifier à quel niveau : en tant que public de journées techniques, en accueillant du public lors de portes ouvertes, en animant des stands, en réalisant des démonstrations, etc. Cela leur permet de présenter des résultats d'expérimentation ou d'enquête que ce soit en interne ou pour les destinataires du territoire. Accueillir du grand public et animer des ateliers demandent aux apprenants de bien maîtriser leur sujet pour être capable de le restituer.

Certains projets demandent aux apprenants d'être créatifs. A côté des projets culturels et artistiques, la création de supports tels que la conception d'un potager, de nouveaux produits ou de nouvelles recettes sont le résultat de séquences pédagogiques leur permettant de s'investir concrètement dans des projets tiers temps. Plusieurs d'entre eux les amènent à participer à des concours.

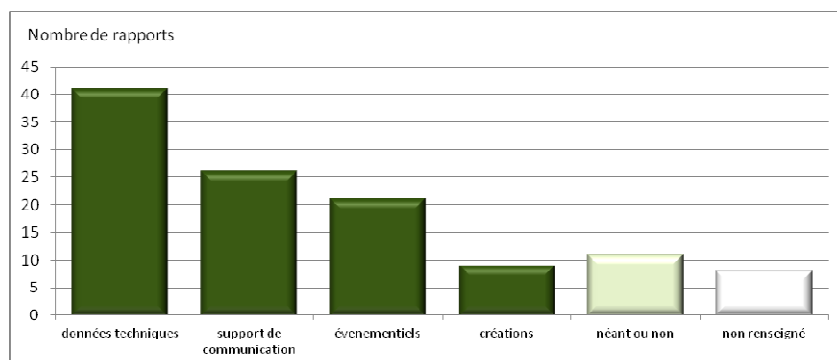


Figure 49 : Nombre de rapports indiquant les types de livrables réalisés par les apprenants



BTS DARC de St Paul de La Réunion lors de la mise en place d'un potager "suistanble garden "au lycée du quartier de Sobantu township de la ville de Pietermaritzburg en Afrique du Sud, en partenariat avec l'Alliance Française.

Les établissements d'enseignement agricoles publics bénéficiant d'un tiers temps sur l'année 2017-2018 pour animer un projet ADT se trouvent majoritairement dans des campagnes habitées à densité importante.

Les partenaires sont recherchés principalement en fonction de la thématique du projet. Les types de partenariats ne sont pas significativement différents que le territoire soit urbain, hyper rural ou de campagnes plus ou moins dynamiques. Les partenaires impliqués sont plus variés pour des projets territoriaux et techniques.

Dans les comités de pilotage pour la moitié des projets, les partenaires interviennent sur les orientations des projets. Ils sont aussi des ressources et des appuis importants que ce soit au niveau du conseil, de la communication, des prestations ou financiers.

Les établissements s'impliquent pour 70 % dans des programmes régionaux ou des réseaux professionnels et 90% sont présents dans un groupe de travail ou un réseau du ministère. Ils participent principalement aux casdar, RMT et GIEE.

Environ la moitié font référence à leur SFRD ou font appel à un appui du DNA. En dehors d'Erasmus + pour les mobilités européennes, ils sont très peu à déposer des dossiers européens ou intégrer des consortium (FEDER, FEADER, LEADER, Interreg) pour leur projet d'animation et de développement des territoires.

Si les acteurs partenaires des projets de territoire représentent des ressources supplémentaires pour les apprenants (maître de stage, intervenant, connaissance du milieu, etc.), ceux-ci par leur implication dans les projets peuvent produire des ressources qui sont transférées aux partenaires. Ces livrables sont principalement des données techniques recueillies lors d'enquêtes, de diagnostics et d'expérimentations.



# Dynamiques des projets tiers temps et perspectives

Les rapports d'étape rendent compte de façon plus ou moins précise, comment se déroule le projet. Les rubriques sur les actions réalisées, le fonctionnement et les perspectives donnent un bon aperçu sur la façon dont est mené le projet par rapport aux objectifs, sur l'aboutissement et les perspectives.

## Le déroulement des projets

La lecture des rubriques sur les actions réalisées prévues ou non prévues et les difficultés rencontrées donne des indications sur le déroulement du projet.

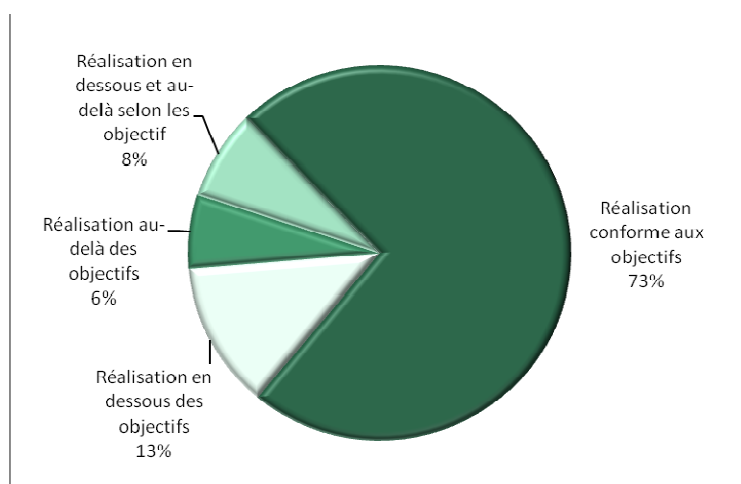


Figure 50 : Pourcentage de l'évolution des projets d'une année sur l'autre

Pour la grande majorité, les projets se déroulent selon les prévisions. En revanche, certains rencontrent des difficultés la première année, difficultés qui s'atténuent les années suivantes. Quand les projets n'ont pas atteint les objectifs prévus, le frein majeur est celui des moyens : des financements attendus retardés ou annulés, des parcelles prévues non disponibles. Certains ont eu des difficultés à mobiliser les équipes ou ont eu des partenaires qui, soit n'ont pas tenu leur part du travail, soit se sont désistés. Le changement de personnel sur le poste ou un congé maladie peut retarder le déroulement du projet. Trois projets évoluant en dessous des prévisions sont menés par un porteur de projet isolé.

Sur les dix projets dont l'évolution est à la baisse la première année, la moitié a atteint ses objectifs la deuxième année.

Un seul projet n'a pu atteindre ses objectifs au bout des trois ans. Le financement puis la construction de l'installation prévue sont arrivés trop tardivement. Toute la valorisation et l'utilisation pédagogique ne pourront se réaliser vraiment qu'après la période du tiers temps.

Quand le projet a dépassé les objectifs prévus, les leviers reconnus sont soit des partenaires, soit un appui efficace de l'équipe de direction ou du SRFD, soit l'implication du personnel de l'établissement.

Quelques projets ont vu une évolution à la baisse pour certains objectifs et une évolution à la hausse pour d'autres objectifs, jusqu'à une réorientation complète des objectifs.

## Les leviers et les freins

Les difficultés rencontrées et les leviers identifiés pour mener les projets ont été repérés dans les rapports. Les difficultés sont clairement indiquées dans la rubrique correspondante. Les leviers sont moins souvent exprimés, il faut les chercher dans d'autres rubriques. En notant puis en classant par type les facteurs pouvant influencer le déroulement des projets, il a été possible de repérer ceux qui sont les plus marquants. Dans un seul rapport, le porteur de projet indique qu'il ne rencontre aucune difficulté. Aucun facteur facilitateur n'a pu être identifié dans sept rapports.

Trois critères se sont relevés à peu près autant comme des freins que comme des leviers. La dynamique collective avec des équipes ou des partenaires mobilisés est un des éléments facilitateur principal, mais c'est aussi la difficulté à mobiliser et le manque de disponibilité qui représentent la contrainte majeure. Les questions d'organisation, souvent dues aux questions de disponibilité et d'inadéquation des calendriers scolaires, agricoles ou partenariaux sont autant relevées comme freins qu'une bonne organisation facilite le déroulement du projet. Si certains font état de réticences et d'incompréhensions face à la démarche portée par le tiers temps, d'autres indiquent que l'adhésion et la reconnaissance des partenaires, des apprenants ou des équipes pédagogiques représentent un soutien appréciable.

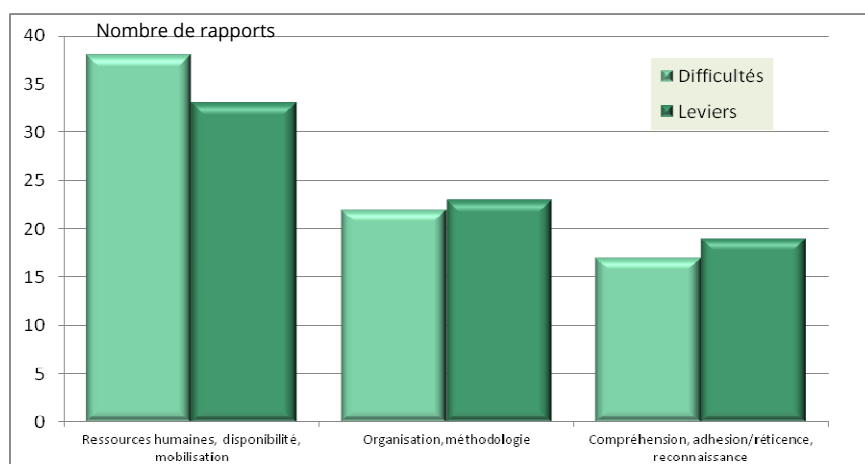


Figure 51 : Critères pouvant être autant des freins que des leviers pour les projets

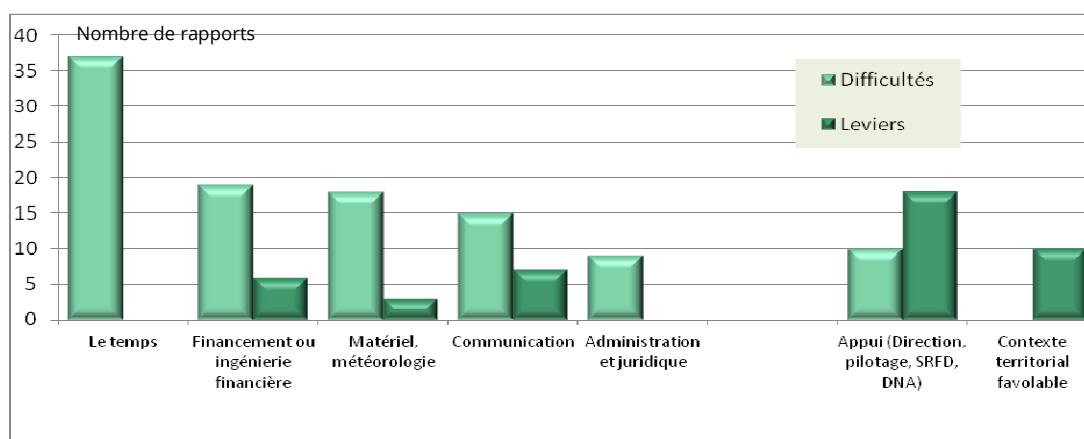


Figure 52 : Critères pouvant être plus souvent des freins ou des leviers pour les projets

L'aspect chronophage des démarches de projet, les questions financières, administratives, juridiques et matérielles sont beaucoup plus souvent notées comme des freins que comme des leviers. La communication pose aussi plus souvent des problèmes qu'elle ne favorise le fonctionnement du projet. En revanche, l'appui dont bénéficie le porteur de projet de la part de sa direction, de collègues, de partenaires, du SRFD ou du Dispositif national d'appui (DNA) est deux fois plus cité que la difficulté due au manque d'appui. Le contexte territorial favorable est noté dans une dizaine de rapports.



Tous ces leviers et difficultés soulignent l'importance stratégique du travail d'animation, de médiation et du temps délégué pour entraîner tout un collectif et porter un projet d'envergure.

## Les perspectives

Sur les 49 rapports des projets en deuxième, troisième année et reconduction, 22 remarquent davantage de travail entre les personnels de différents centres constitutifs ou entre plusieurs filières.

Cela passe par des réflexions collectives pour une culture ou des pratiques partagées, la mise en place d'outils collaboratifs et l'utilisation renforcée de l'exploitation agricole ou l'atelier technologique par les formations.

Parmi les vingt dossiers dont la décharge arrive à terme, trois souhaitent une poursuite mais sans savoir encore si cela sera possible. Tous les autres envisagent une suite :

- Quinze continueront de mener les mêmes actions, feront vivre les moyens créés (formations, installations, méthodes),
- sept veulent renforcer les actions,
- quatre établissements souhaitent rebondir sur un nouveau projet dans la continuité du précédent en s'appuyant sur la dynamique mise en place. D'autres vont chercher des moyens supplémentaires et donner une nouvelle ampleur au projet initié avec la décharge (développer le partenariat, la pédagogie ou d'adapter le projet géographiquement).
- Quelques uns doivent encore capitaliser et valoriser les actions du projet tiers temps.

Pour continuer ou développer, la plupart recherche de nouveaux moyens financiers, de nouveaux partenaires ou l'embauche de personne, ou d'autres heures dégagées. Une nouvelle organisation est envisagée dans quelques cas avec des actions autonomes ou une animation déléguée à un partenaire. Trois voudraient demander une reconduction d'un an et quatre ne savent pas comment s'y prendre.

En général les projets d'animation et de développement des territoires se déroulent suivant les prévisions. Certains peuvent être plus longs à démarrer si le travail de mobilisation des partenaires ou des équipes de l'établissement est important. C'est bien ce facteur qui est le frein principal. Le management de projet est jugé chronophage et dépasse souvent le temps de décharge. Ce phénomène est amplifié par l'incompatibilité entre temps scolaire, agricole et partenarial et la difficulté de coordination. L'appui de la direction, l'adhésion au projet des personnes concernées quelque soit le niveau est un des facteurs positifs ressentis ainsi que leur implication.

Si tous les porteurs de projets souhaitent une suite aux actions réalisées pendant le tiers temps, peu anticipent la forme et les moyens de réalisation. Certains moyens mis en place seront utilisés par les équipes ou les partenaires.



## Remarques et prescriptions

Les rubriques ajoutées en 2016 ont été réorganisées pour les rapports 2018 ce qui en facilite la logique d'écriture et de lecture.

La qualité des rapports dépend de l'équilibre entre des données trop vagues, l'exhaustivité et le développement de points saillants. La taille des rubriques offrent la possibilité depuis 2016 d'approfondir et mieux renseigner les différents points demandés.

La qualité des rapports s'améliore, aucune rubrique ne doit rester vide.

Il est important de récupérer la lettre de mission et la mettre en ligne, il en manque 14%. C'est un élément structurant pour le projet et l'agent.

Certains projets sont ambitieux avec un nombre d'axes et d'actions importants. Il est conseillé de travailler collectivement, déléguer et à prendre un rôle d'animateur coordinateur.

Quand le déroulé du projet est inférieur aux prévisions, c'est principalement du à un problème de moyens. Baser tout le projet sur un seul investissement incertain est trop aléatoire.

La grande majorité des projets impliquent des partenaires du territoire. Ceux-ci s'investissent en fonction de leur intérêt et des thématiques travaillées. Seule la moitié des projets est organisée autour d'un COPIL intégrant des partenaires. Les autres sont pilotés en interne et les partenaires sont considérés comme des bénéficiaires de livrables produits dans le cadre du projet.

Même si les partenaires ne sont pas dans la prise de décision, ils représentent des aides précieuses en tant que support, ressource et appui technique.

La communication est un des livrables phares des intentions des projets. Certains partenaires territoriaux sont un des acteurs de communication sur lequel peuvent s'appuyer les établissements. Les apprenants réalisent aussi des supports de communication dans la moitié des projets. Malgré tout cela, il est noté que la communication réalisée est souvent très inférieure aux prévisions. Soit cette communication n'est pas réalisée, soit elle n'est pas rapportée dans les rapports. Une vigilance est à prévoir sur ce point en pensant à un plan de communication dès le commencement du projet et/ou en l'indiquant dans les rapports.

Les partenaires financiers sont surtout des collectivités territoriales ou des services de l'Etat. Les agences et les interprofessions interviennent aussi. Peu d'établissements font appel à des financements européens.

Le séminaire de regroupement de décembre 2018, organisé avec l'aide du réseau rural national va essayer d'éclaircir le rapport entre ces différents niveaux de partenariat et les projets ADT.

Les projets ont des répercussions sur les collaborations entre équipes. Pour rebondir sur la dynamique apportée par les projets, les établissements doivent penser leur pérennité ou leur suite dès le début du projet. Très peu l'anticipent.

L'appropriation de l'outil de positionnement créé en 2016 doit permettre de réfléchir son projet dès le début et aux moyens de réaliser ses objectifs en 3 ans, en impliquant équipes et apprenants, tout en pensant sa pérennité.





# Sigles

AB : Agriculture biologique  
 ACCT : Agence de coopération culturelle et technique  
 ADT : Animation Développement des territoires  
 AT : atelier technologique  
 BDAPI : Bureau du développement agricole et des partenariats pour l'innovation (Ministère de l'agriculture)  
 BRECI : Bureau des relations européennes et de la coopération internationale  
 BRF : bois raméal fragmenté  
 BVIE : Bureau de la vie scolaire, étudiante et de l'insertion  
 BTS : Brevet de technicien supérieur, BTSA : Brevet de technicien supérieur agricole  
 Casdar : compte d'affectation spéciale « développement agricole et rural  
 CDI : Centre de documentation et d'information  
 CETIOM : Centre technique interprofessionnel des oléagineux  
 CEZ : Centre d'enseignement zootechnique  
 CFA : Centre de formation par apprentissage  
 CFPPA : Centre de formation professionnelle et de promotion agricole  
 CGEA : conduite et gestion des entreprises agricoles  
 CIRAD : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement  
 CNRS : Centre national de la recherche scientifique  
 COPIL : comité de pilotage  
 DD : Développement durable  
 DNA : Dispositif national d'appui  
 DRAAF : Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt  
 DRAC : Direction régionale des affaires culturelles  
 EA : exploitation agricole  
 EDD : Education au développement durable  
 EEDD : éducation à l'environnement et au développement durable  
 EGES : outil d'évaluation énergétique et gaz à effet de serre  
 ENA : Etablissement national d'appui  
 EPL : établissement public local  
 EPLEFPA : Etablissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole  
 FEDER : Fonds européen de développement régional  
 FEADER : Fonds européen agricole de développement rural  
 GAL : Groupe d'action locale  
 GIEE : Groupement d'intérêt économique et environnemental  
 HVE : Haute valeur environnementale  
 IAE : ingénieur en agriculture et environnement  
 INRA : Institut national de la recherche agronomique  
 ITAVI : Institut technique de l'aviculture  
 LEA : Lieux d'éducation associés  
 LEGTA : Lycée d'enseignement général et technologique agricole  
 MAE : Mesures agro-environnementales  
 MOOC : Massive open online course (formation en ligne ouverte à tous)  
 OAB : Observatoire agricole de la biodiversité  
 PAT : projet alimentaire territorial  
 PCAET : Plan climat – air – énergie territoriale  
 PCEA : Professeur certifié de l'enseignement agricole  
 Pépieta : Projet permettant aux équipes enseignantes pluridisciplinaires (disciplines générales et techniques), des filières production et aménagement, du CAPA au BTSA, de développer des pédagogies adaptées pour enseigner la transition agro-écologique  
 PLPA : Professeur de lycée professionnel agricole



PNA : programme national pour l'alimentation  
PNADD : Programme national agriculture et développement durable  
PPAM : Plantes à parfum, aromatiques et médicinales  
PREPA : Programmes Régionaux «Enseigner à Produire Autrement»  
PREA : Programmes Régionaux pour l'enseignement agricole  
RESEDA : Réseau d'éducation pour la santé, l'écoute et le développement de l'adolescent  
RMT : Réseaux mixtes technologiques  
SRFD : service régional de la formation et du développement  
TEPCV : Territoire à énergie positive pour la croissance verte  
TEPOS : Territoire à énergie positive  
TIC : Technologies de l'information et de la communication  
TT : Tiers temps





# Annexe 1

Répartition des thématiques principales et secondaires en fonction de la classification par entrées des projets

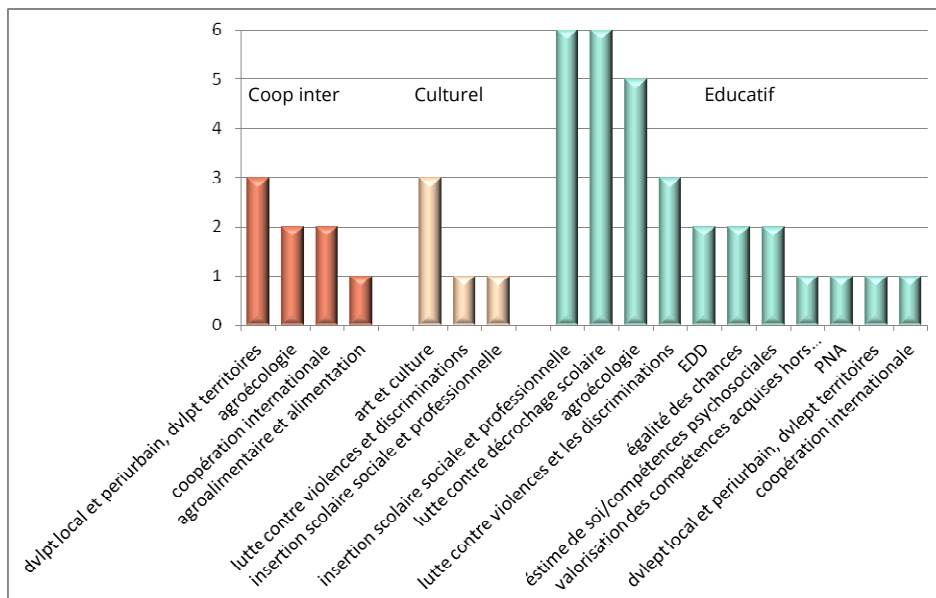


Figure 53 : Répartition des thématiques principales et secondaires en fonction des entrées coop-inter, culturelle ou éducative.

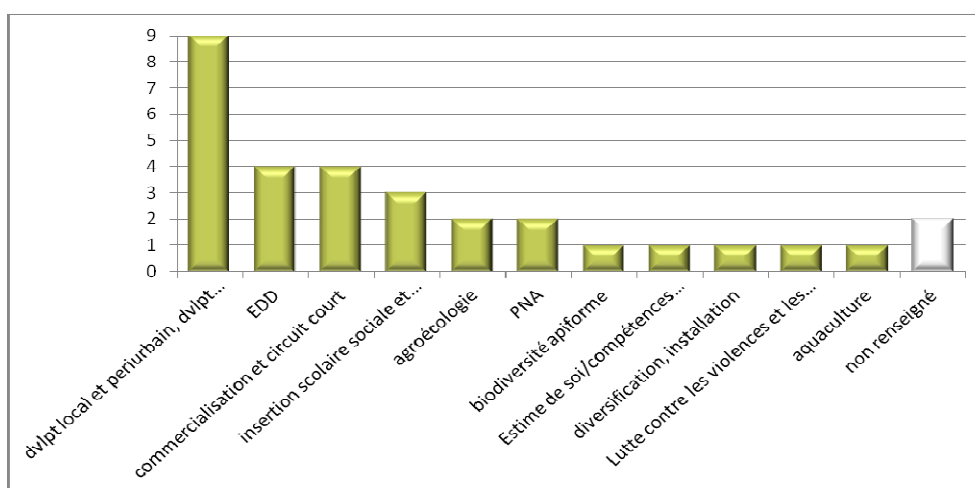


Figure 54 : Répartition des thématiques principales et secondaires de l'entrée territoriale

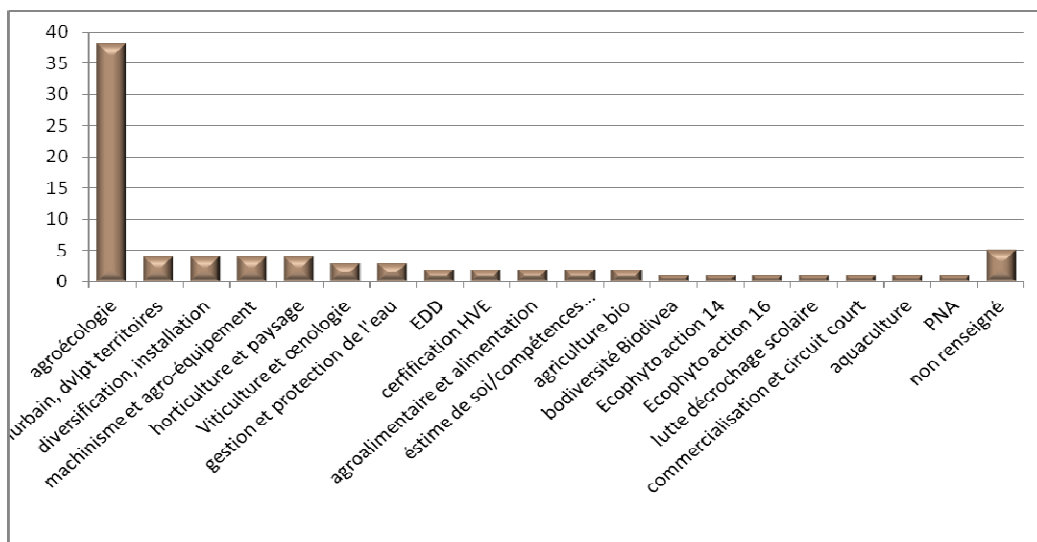


Figure 55 : Répartition des thématiques principales et secondaires de l'entrée technique

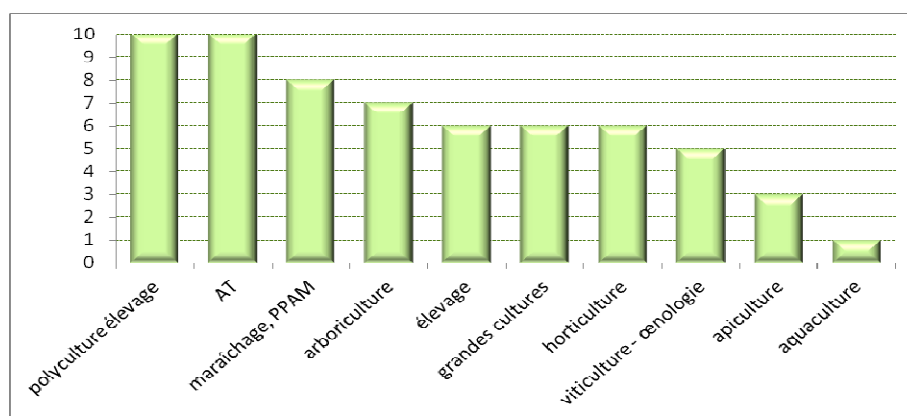


Figure 56 : Nombre de type d'exploitation agricole ou atelier technologique des projets techniques

Copyright :

Page de couverture : CEZ-Bergerie nationale

Page 7 : EPLEFPA de Saint-Paul de La Réunion

Page 11 : EPLEFPA Saint Affrique

Page 11 : EPLEFPA Nérac

Page 12 : EPLEFPA de Brive Voutezac

Page 12 : EPLEFPA de Vienne

Page 14 : EPLEFPA de Nancy Pixérécourt

Page 14 : Claire Latil

Page 15 : EPLEFPA de Saint-Paul de La Réunion

Page 16 : CEZ-Bergerie nationale

Page 17 : EPLEFPA de Nancy Pixérécourt

Page 18 : CEZ-Bergerie nationale

Page 21 : EPLEFPA de Brive Voutezac

Page 22 : EPLEFPA de Nancy Pixérécourt

Page 28 : l'EPLEFPA de Saint-Affrique

Page 31 : EPLEFPA La Germinière Le Man

Page 37 : EPLEFPA de Caulnes

Page 39 : EPLEFPA de Saint-Paul de La Réunion

Relecture : Florence Duyck

